

bibliothèque
de la législature
du québec

bulletin trimestriel

Vol. 3, no. 4
Octobre 1977

les groupes de pression

numéro
spécial



BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL

vol. 3, no *k*

(octobre 1972)

LES GROUPES DE PRESSION

Gouvernement du Québec

Assemblée nationale

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

4e trimestre 1972

AVANT-PROPOS

Nous avons présente déjà dans le cadre de nos publications du Bulletin trimestriel quelques numéros spéciaux traitant d'Information et des périodiques. Nous avons cru utile de nous rapprocher davantage des préoccupations de parlementaires avec ce numéro consacré aux groupes d'Intérêt et de pression. D'ailleurs, ce phénomène qui est entré maintenant dans les moeurs politiques, Intéresse également les universitaires et tous les citoyens conscients de leurs droits à la démocratie.

Nous tenons tout particulièrement à remercier le professeur Guy Rocher, du département de Sociologie de l'Université de Montréal, pour l'article qu'il nous a autorisé de publier, article qui expose la théorie des groupes d'intérêt et de pression selon Jean Meynaud.

Nous avons eu le plaisir d'obtenir, par ailleurs, la collaboration de Yvon Thériault, du service d'indexation du Journal des Débats de l'Assemblée nationale.



Jacques Prémont
Directeur de la Bibliothèque de la Législature
du Québec

Québec, le 3 octobre 1972.

TABLE DES MATIERES

	page
Les groupes d'intérêt: notions et fonctions selon Jean Meynaud par Guy Rocher.	5
Valeur centrale du groupe comme explication du politique selon Léon Dion par Yvon Thériault.	17
Présence des groupes d'Intérêt en commissions parlementaires par Yvon Thériault.	25
Présence des groupes d'intérêt dans les commissions royales d'enquête par Patrick Celier.	81
Les groupes de pression et la vie politique Bibliographie annotée par Russell Ducasse.	95

US GROUPES D'INTERET: NOTIONS
ET FONCTIONS SELON JEAN MEYNAUD.

Par Guy Rocher

LES GROUPES DE PRESSION

Le texte qui suit est tiré du tome III, de In-
roduction à la sociologie générale, publiée aux
éditions HMH. Nous tenons à remercier l'auteur
M. Rocher, de nous avoir autorisé à publier ce
texte.

Disons tout de suite que mouvements sociaux et groupes
de pression ne sont pas des expressions synonymes, même si on les
emploie souvent l'une pour l'autre. Ce qui entraîne souvent une
certaine confusion, c'est que les expressions font toutes deux
référence à une même réalité: les mouvements sociaux agissent
très souvent comme des groupes de pression; la plupart des grou-
pes de pression sont des mouvements sociaux.

Que faut-il entendre alors par les groupes de pression ?

Définition des groupes de pression

C'est en science politique plus qu'en sociologie qu'on
a étudié le phénomène des groupes de pression. Nous allons nous
référer ici tout particulièrement aux travaux de Jean Meynaud,

qui a consacré plusieurs ouvrages à l'étude de ce phénomène. X

Meynaud donne une définition très claire de ce que sont les groupes de pression: "Les groupes d'intérêt ne se transforment en organisme de pression qu'à partir du moment où les responsables utilisent l'action sur l'appareil gouvernemental pour faire triompher leurs aspirations ou revendications. Un syndicat de producteurs se comporte en groupe d'intérêt s'il institue et surveille par ses propres moyens la répartition de la clientèle «trente ses membres: il devient groupe de pression s'il tente d'obtenir des Pouvoirs publics un texte réglementant l'entrée de nouveaux éléments dans son domaine. Au total, la catégorie "groupes de pression" englobe un secteur d'activité des groupes d'intérêt: plus exactement, elle consiste à analyser ceux-ci sous un aspect déterminé. 2

-
1. Jean Meynaud, Les groupes de pression, Collection "Que sais-je ?" Paris, Presses universitaires en France, 1965; Les groupes de pression en France, Paris, Librairie Armand Colin, 1958; Nouvelles études sur les groupes de pression en France, Paris, Librairie Armand Colin, 1962.
 2. J. Meynaud, Les groupes de pression, p. 10

Cette définition nous explique pourquoi les mouvements sociaux peuvent être en même temps des groupes de pression: parler de groupes de pression, c'est souligner "un aspect déterminé" des mouvements sociaux ou des groupes d'intérêt. Nous dirions peut-être, pour notre part, que c'est mettre en évidence une des fonctions principales des mouvements sociaux: leur fonction de pression sur les autorités gouvernementales.

Classification des groupes de pression

Meynaud divise ensuite les groupes de pression en deux grandes classes, suivant la nature des buts poursuivis.

Les organisations professionnelles comprennent les groupes de pression qui ont "comme objectif essentiel la conquête d'avantages matériels pour leurs adhérents ou la protection de situations acquises, tendant ainsi à accroître le bien-être de la catégorie représentée." Ce sont, pour la plupart, des groupes de pression réunis sur la base de l'occupation ou de la profession. On trouve dans cette catégorie les unions ouvrières, les syndicats patronaux, les corporations professionnelles, les coopératives de production, etc. Mais il faudrait pouvoir y inclure aussi, en dépit du nom que Meynaud donne à cette classe, d'autres groupements, tels que les associations de consommateurs, de locataires, les chambres de commerce, et toutes les autres so-

clétés poursuivant des buts similaires.

Les groupements à vocation idéologique "trouvent leur raison d'être dans la défense, d'esprit désintéressé, de positions spirituelles ou morales, dans la promotion de causes ou l'affirmation de thèses." Se côtoient dans cette catégorie des groupes religieux, anti-religieux, patriotiques, internationalistes, moraux, libertaires, philanthropiques, naturistes, etc. Toutes les causes trouvent des défenseurs: la protection des oiseaux, des éléphants, de la faune, les droits de l'homme, ceux de la femme, la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air.

Ces deux grandes classes recouvrent à peu près tous les groupes de pression. Meynaud souligne cependant que ces classes ne sont pas étanches: des organisations professionnelles peuvent en même temps promouvoir des idées, des valeurs et s'attribuer ainsi une vocation idéologique.

Conditions d'efficacité

Plus importantes pour nous, cependant, sont les conditions d'efficacité des groupes de pression énumérées par Meynaud. Il en indique principalement quatre.

Le nombre des membres. Les chances qu'a un groupe de

pression d'acquiescer quelque influence sur les pouvoirs publics dépendent pour une part du nombre de membres dont il peut se réclamer. Il y a là cependant une question d'appréciation qui est souvent difficile à trancher, car tous les membres d'un mouvement ne sont pas également actifs et ils ne sont pas non plus impliqués au même point dans les causes que défend le mouvement. Par ailleurs, il arrive que les hommes politiques tiennent compte des "adhérents potentiels" d'un mouvement, plus que du nombre de ses membres effectifs.

La capacité financière. Un groupe de pression vit, du moins pour une part, des contributions que lui versent ^{en} ses membres. Comme ces contributions sont ^{de} généralement peu élevées, le nombre des membres devient un élément important. C'est d'ailleurs ce qui explique que la situation financière d'un mouvement soit un Indice du nombre de ses membres. Un mouvement dont les bases financières sont solides peut être mieux placé qu'un autre pour exercer des pressions sur l'Etat.

L'organisation. On peut croire qu'en général un mouvement fortement structuré est un plus puissant groupe de pression qu'un mouvement moins bien organisé. Meynaud souligne deux facteurs d'organisation qui lui paraissent à cette fin plus par-

ticuliéremetiL importants: la qualité des dirigeants et "l'ampleur du réæau de relations qu'ils parviennent à constituer (au sein des milieux parlementaires, des bureaux ministériels, des organes de formation de l'opinion publique)." Notons, par ailleurs, que des mouvements faiblement organisés peuvent, pour d'autres raisons, avoir aussi retenu l'attention des hommes publics.

Le statut social. Les groupes de pression ont, comme les personnes et certains **autres** groupes, un statut social: ils bénéficient d'une plus ou moins bonne réputation, de plus ou moins de prestige auprès de l'opinion publique. Pour des raisons souvent difficiles à déceler, des groupes de pression n'arrivent pas à se gagner le respect du public, alors que d'autres jouissent d'une réputation qui n'est guère méritée. Le statut social est souvent un facteur primordial d'influence des groupes de pression auprès des membres du gouvernement.

Moyens d'action

Citons enfin les principales modalités que peut prendre l'action des groupes de pression auprès des autorités gouvernementales. Meynaud en énumère cinq:

L'effort de persuasion peut prendre la forme de la remise de mémoires, d'une documentation, de pétitions, etc. à dif-

férents membres du gouvernement. En ce cas, c'est par l'objectivité (au moins apparente) et la qualité de l'information que le groupe de pression fournit au gouvernement qu'il peut espérer emporter l'adhésion.

Les menaces auprès du gouvernement peuvent évidemment être de diverses natures: menaces de boycottage, de grève, de chantage, parfois de sanctions physiques.

L'argent peut aussi servir à assurer les faveurs des hommes politiques, soit par des souscriptions aux partis politiques, soit par la corruption de membres du gouvernement ou de fonctionnaires.

Le sabotage de l'action gouvernementale peut prendre la forme du refus de coopérer avec les pouvoirs publics, du refus de payer des impôts, du boycottage de certains projets gouvernementaux, etc.

L'action directe, enfin, consiste dans le recours à la force, à la violence, par des grèves, des manifestations de masse, la désorganisation des services, etc.

Action des groupes de pression

En dépit de tout ce qu'on peut dire sur les possibilités d'action des groupes de pression et sur les moyens à leur disposition, on ne s'entend pas sur le pouvoir réel des groupes de pression. Meynaud le souligne à plusieurs reprises: "Les uns y voient un puissant instrument d'annulation de la démocratie; ils vont jusqu'à réclamer une stricte réglementation de leurs activités. D'autres jugent de telles attaques excessives et les considèrent comme une tentative faite pour impressionner l'opinion. Controverse qui ne semble pas près de finir, compte tenu des rares données indiscutables concernant le rôle des groupes." 3

Il faut pourtant reconnaître que, dans ses différentes recherches, Meynaud lui-même a accumulé un dossier fort impressionnant sur les activités et le rôle des groupes de pression. Il a montré de manière concrète leurs diverses interventions auprès des hommes politiques et des hauts fonctionnaires; il a illustré l'existence de nombreux "lobbys" en France, en Angleterre, aux Etats-Unis; il a mis en lumière les moyens auxquels il recourt pour convaincre et parfois forcer les pouvoirs publics à satisfaire leurs intérêts.

3. Ibid. p. 5-6.

Ne pas croire à l'action efficace des groupes de pression et à leur influence sur l'histoire des sociétés, n'est assurément plus possible. C'est là un fait trop bien établi, scientifiquement aussi bien que pratiquement.

VALEUR CENTRALE DU GROUPE COMME EXPLI-
CATION DU POLITIQUE SELON LEON DIOH

Par Yvon Thériault

Notre pays-Canada ou Québec-traverse depuis quelques années une série de crises sur divers plans: social, politique, économique, morale⁷. Cette véritable crise de civilisation affecte plus ou moins en profondeur chaque citoyen. Les analyses les plus diverses sont proposées sur l'ensemble de la crise et sur certaines de ses manifestations algues. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous sommes sensibilisés aux phénomènes sociaux et politiques canadiens ou québécois. Le professeur Léon Dion, directeur du département de science politique à l'université Laval, vient justement de publier le premier de deux ouvrages fondamentaux sur la vie des groupes dans la Société et dans la Politique 1. L'ouvrage survient à une heure particulièrement grave de notre évolution sociale et la compétence de l'auteur justifie de le considérer comme un guide sage et éclairé dans l'analyse de la situation actuelle au Québec aussi bien que dans la société libérale dans son ensemble.

En introduction à son premier tome, M. Dion présente une vue générale de son sujet. Il expose la question des relations qui se créent dans la société entre les individus et les groupes. Il confronte deux orientations: l'approche ancienne et

1. Société et Politique la vie des groupes, tome premier: Fondements de la société libérale, Léon Dion, Les Presses de l'Université Laval 1971, 444 pages, bibliographie.

la problématique nouvelle. Il explore différentes voies d'analyse du phénomène pour finalement retenir la valeur centrulo du concept de groupe comme facteur d'explication du politique (p. 25).

- 1 -

En bonne logique, l'auteur consacre la première partie de son étude à l'exposé d'une méthode d'analyse de la vie des groupes.

Après avoir examiné d'un oeil critique l'évolution de la pensée des politologues sur la vie des groupes, H. Dion dégage une théorie politique fondée sur les groupes (p. 25). Il établit clairement une série de notions essentielles sur les groupes, les intérêts, les groupes d'intérêt (p. 55). Cette élaboration permet à l'auteur de proposer sa propre méthode d'analyse systémique (p. 109) selon un schéma déjà esquissé par David Easton dans sa récente étude A System Analysis of Political Life (John Wiley, New York, 1965).

A partir d'une conception de la société en paliers d'intériorisation, M. Dion propose de convertir ces paliers en deux systèmes interreliés: le social et le politique (p. 112). Les relations entre ces deux systèmes constituent précisément "le

thème de l'étude moderne de la politique" selon Ghita Jonescu citée en page 118. M. Dion ajoute que "pour suivre les pulsions de chaque système et pour déchiffrer le réseau complexe de leurs interactions, il faut rendre opératoire le mouvement de L'ensemble" (p. 120). La cybernétique, science de la communication et du contrôle, répond à cette exigence et fournit un modèle opérationnel d'analyse des interactions du système social et du politique. Tour à tour sélecteur et effecteur, chaque système utilise le même transducteur qui est constitué des circuits de conversion des outputs sociaux (idéologies, pressions et intérêts) en inputs politiques (demandes et soutiens).

Ainsi, la tâche de l'analyste politique sera double:

- en premier lieu: identifier le moteur principal des poussées propulsives au sein de chaque système, de même que la logique de son mouvement.
- en second lieu: découvrir les mécanismes de contact entre les deux dynamiques, la nature et le contenu des rapports qui se nouent entre eux, l'action de ces mécanismes d'interaction tant sur le système politique que sur le système social.

(L. Dion, p. 119)

A l'intérieur de son schéma d'analyse systémique, M.

Dion précise ce qu'il entend par dynamique (sociale ou politique):

"les grandes poussées ou lignes de force internes ou externes qui animent le système social et le politique" (p. 119). Concrètement les agents sociaux procèdent à la cristallisation des opinions en intérêts et en idéologies. Ces agents appliquent ensuite la pression requise pour assurer le triomphe de Leur cause (p. 124). Les agents politiques procèdent de la même façon il travers le *ystème politique. L'interaction de ces deux dynamiques (la sociale et la politique) constitue l'objet de l'analyse systémique pour son mouvement d'ensemble aussi bien que pour une situation donnée.

- II -

Une fois établie la méthode d'analyse systémique, M. Dion passe, dans la seconde partie de son ouvrage à la morphologie des groupes d'intérêt.

Après avoir insisté sur la nouveauté et l'ampleur du phénomène associationniste contemporain, l'auteur poursuit son analyse des groupes d'intérêt dans le système social et dans le système politique. A son avis, "la socialisation politique demeure un long processus vital pour la société" (p. 183). Il ajoute même que "de son succès ou de sa faillite dépend pour une bonne part la stabilité ou l'instabilité du système politique" (p. 183) . C'est par l'entremise des groupes surtout des groupes

d'intérêt que l'individu se socialise et s'articule au système socio-politique. Le groupe d'intérêt se crée pour la défense ou^{4*} la promotion d'objectifs politiques reliés aux besoins et aux aspirations des groupes. M. Dion précise que la fonction de médiation qui échoit aux groupes d'intérêt est "d'une importance fondamentale car si elle est bien remplie, les groupe» d'intérêt, nu même titre que les partis contribuent à la stabilisation des sociétés. Ils écartent les risques du "putsch ou d'action directe" (p. 267). Par contre si cette fonction médiatrice n'est pas remplie convenablement, "individus et groupes improvisent des techniques d'action et recourent même à la révolution pour exprimer leurs griefs et obtenir le redressement d'une situation jugée intenable" (p. 267).

A cause de cette fonction indispensable de médiation socio-politique, les groupes d'intérêt jouissent d'un statut quasi officiel. Dans certains pays, ils détiennent "une position équivalente sinon supérieure à celle des partis politiques. Ailleurs ils sont plus intimement rattachés à l'appareil de décision que ne le sont ces derniers" (p. 267). A certaines conditions (légitimité, apolitisme et capacité de représentation, p. 290), les groupes d'intérêt se rattachent au système politique. Ce dernier détermine leur statut, leurs fonctions, leurs modes d'ac-

tion.

Ces constatations amènent M. Dion à conclure: "Plutôt que de se faire la guerre, agents sociaux et agents politiques ont un intérêt mutuel à collaborer en vue de l'instauration d'une société concertée. Telles sont les raisons profondes qui devraient les inciter à inventer ensemble des organisations à caractère public d'un type nouveau au sein desquelles oeuvreraient côte à côte agents politiques et agents sociaux." (p. 366).

Aux dernières pages de son étude, M. Dion s'interroge sur l'évolution des sociétés et sur le devenir de l'homme. "Notre monde actuel, écrit-il, est un monde transitionnel, Transition signifie tension, conflit et crise. Transition signifie aussi renouvellement des concepts et des techniques d'action. En un mot, transition signifie bouleversement devant déboucher ou bien sur la déchéance des valeurs et des institutions, ou bien sur des possibilités nouvelles de civilisation" (p. 386). Devant cette alternative et devant la tyrannie qui menace toujours l'humanité M. Dion se rattache à l'espoir que ces dangers seront évités "si nous trouvons le moyen de faire participer les citoyens par une action concertée et par l'intermédiaire des groupes dont ils sont membres, au gouvernement de la cité", (p. 390)

**PRESENCE DES GROUPES D'INTERET
EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES**

Par Yvon Thériault

Les pages qui suivent constituent une liste des groupes d'intérêt qui se sont présentés devant les commissions parlementaires durant la période de 1966 à 1971 inclusivement. Au COÛTS de ces six années, 788 groupes ont comparu devant les commissions, la plupart du temps pour commenter un mémoire déjà déposé au secrétariat. On trouve ces interventions dans les derniers volumes des séries annuelles du Journal des débats.

Les textes des mémoires sont conservés pour un temps au secrétariat des commissions, puis placés en dépôt à la Bibliothèque de la Législature du Québec. Ils n'apparaissent pas dans le compte rendu des Commissions.

Les présentes listes n'indiquent pas toutes les séances des "commissions parlementaires. Elles se limitent à celles où des groupes sont intervenus et ont dialogué avec les parlementaires, par le mécanisme de médiation des commissions de l'Assemblée nationale.

Le relevé commence avec l'année 1966, parce que cette date marque le début de l'enregistrement des délibérations des commissions parlementaires. Les analystes politiques obtiendront ainsi pour la période 1966 à 1971 une documentation assez importante pour mériter leur interprétation du système socio-politique et de ses interactions constantes.

1966

Le comité des bills privés a siégé le 16 mars pour l'étude du bill no 96-Loi des professions Infirmières.

COM 66, pages L-1 à 52

Devant cette commission, 18 groupeu ont comparu:

Association des infirmières de In province, page L-1
 Association des gardes-malades auxiliaires-P. L-6
 Association des gardes-bébés, p. L-6
 Association des puéricultrices de la province-P. L-11
 Association des infirmières catholiques du Canada, p. L-13
 Association des diplômées de l'école des infirmières pratiques du Québec, p. L-19
 Association provinciale des infirmières du Québec, p. L-24
 Association des hôpitaux du Québec, p. L-25
 Association des auxiliaires en nursing, p. L-25
 Association des potriatres, p. L-25
 Ecole des infirmières pratiques du Québec -, p. L-16
 Ecole des gardes-malades auxiliaires, p. L-42
 Ecole des gardes-bébés de la province, P. L-42
 Ecole de puériculture de la province, p. L-11
 Confédération des syndicats nationaux, p. L-2
 Collège des médecins et chirurgiens de la province, p. L-31
 Fédération des syndicats professionnels d'infirmières, p. 1,15
 Syndicat des médecins spécialistes de la province, p. L-33

Un comité mixte de l'Assemblée législative et du Conseil législatif a siégé à partir du 3 mars pour l'étude de l'assurance-maladie.

COM 66, pages 1 à 394

A l'ouverture des séances du comité, H. Thomas Boudreau, vice-président de la commission Castonguay, suggère (p. 4) de préparer un dossier sur chaque organisme appelé devant la commission parlementaire. Ce dossier comporterait :

- une description de chaque groupe d'intérêt: date de fondation, buts, nombre de membres, représentants mandatés
- un résumé du mémoire
- une liste de questions soulevées par la lecture du texte soumis par le groupe.

M. Boudreau soumet aussi un calendrier des audiences, groupant les organismes aux intérêts communs dans un nombre restreint de catégories.

COM 66, p. 4

Le comité de recherche sur l'assurance-santé, présidé par M. Claude Castonguay, présente et commente les onze volumes de son rapport les 3,8,9,10 et 15 mars 1966.

COM 66, pages 13 à 140

A la suite de cette présentation élaborée, seize groupes d'intérêt se présentent devant la commission parlementaire:

M-

Canadian Helath Association, p. 141 et p. 153 (Dr Maurice Turcotte, directeur médical de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie)

Chambre de commerce de la province p. 174

Collège des pharmaciens de la province p. 203

Hôpitaux du Québec, p. 222

Indépendant Retail Druggist Association, p. 244

Fabricants de produits pharmaceutiques, p. 266

Laboratoires privés du Québec, p. 277

Techniciens dentaires de la province p. 285

- Doyens des facultés de médecine de la province, p. 317
Comité d'étude des termes de médecine, p. 340
Corporation des opticiens d'ordonnances, p. 343
Corporation des biochimistes des hôpitaux du Québec, p. 354
Collège des chiropraticiens du Québec, p. 363
Pharmaciens d'hôpitaux du Québec, p. 372
Victorian Order of Nurses, p. 379
Société d'Infirmières visiteuses p. 379

1967

Le comité de l'Agriculture et de la Colonisation n a siégé pour l'étude du bill No 45-Loi de l'assurance-récolte, les 18,25, 26 avril et les 14 et 15 juin 1967.

COM 67, pages B 1-190

Trois groupes ont dialogué avec les parlementaires durant l'étude en commission de chacun des articles de ce projet de loi:

U.C.C., pages B-15 et seq.

Association des jardiniers-maraîchers, pages B-28 et seq.

Comité d'étude (année 1965) présidé par M. Maurice Massicotte-
pages B-89 et seq.

1968

Au cours de la session 1968, sept commissions parlementaires ont entendu 69 groupes d'Intérêt sur des projets de lois et des divers problèmes: politique salariale, industrie du camionnage et de la construction. Les centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) sont intervenues à neuf reprises.

Le comité des régies gouvernementales a rencontré en 1968:

Hydro-Québec, le 15 mai - COM 68, pages D-1 à 34
 Sldbec, le 28 mai, les 5, 7 et 12 juin-COM 68, pages D-35 à 146
 SOQUEM, le 11 juin - COM 68, pages D-147 à 167

Les principaux administrateurs de ces organismes ont comparu devant la commission.

Le comité des relations industrielles a Niégé le 3 juillet 1968 pour rencontrer les reprC'Hentnntw de l'Industrie du camionnage.

COM 68, pages D-169 à 201

Cinq groupes ont comparu:

Association du camionnage du Québec Inc., page D-170
 Syndicat des camionneurs de Lévis, page D-170
 Association nationale des camionneurs-artisans indépendants Inc.
 page D-174
 Association des constructeurs de routes du Québec, page D-170
 Association des camionneurs de la Mauricie, page D-196

Le comité de l'Agriculture a siégé le 5 juillet 1968 pour étudier le bill no 47-Lol modifiant la loi des marchés agricoles.

COM 68 pages D-203 à 251

Seize groupes ont comparu:

U.C.C., pages D-203
 Coopérative fédérée du Québec, page D-210
 Conseil de l'alimentation du Québec, page D-204
 Coopérative de Granby, page D-211
 Crémèrie Ayotte, page D-214
 Association des jardiniers-maraischers de la région de Montréal, page D-215
 Coopérative du lac Mégantic, page D-216
 Société coopérative agricole de l'Abitibi-ouest, page D-227
 Coopérative des producteurs de lait de Montréal, page D-231
 Association professionnelle des meuniers du Québec, page D-232
 Coopérative Papineau, page D-234
 Fédération des producteurs de lait industriel, page D-235
 Fédération de Saint-Hyacinthe, page D-236
 Coopérative laitière du bas Saint-Laurent, page D-236
 Fédération provinciale du lait naturel, page D-237
 Coopérative de la Côte-sud, page D-238

Le comité des régies gouvernementales a discuté de la politique salariale du gouvernement dans le conflit avec les employés de la Régie des alcools;

(1) les 30 et 31 octobre - COM 68, pages D-315 à 403

Après un exposé du ministre Marcel Masse (page D-319), trois groupes et un témoin-expert ont comparu devant la commission:

CSN par M. Marcel Pépin, pages D-332 à 345
 CEQ par M. Raymond Laliberté, pages D-346 à 349
 FTQ par M. Louis Laberge, pages D-349-50

M. Jacques Parizeau, économiste et conseiller du gouvernement,
pages D-357-380

(2) les 6, 7, 8 novembre - COM 68, pages D-405 à 470

CSN par MM. Marcel Pépin et Raymond Parent, pages D-408 à 440

(3) les 12 et 13 novembre - COM 68, pages D-471 à 503

CSN pages D-471 à 494

(4) le 20 novembre-COM 68, pages D-519 à 544

Aucun groupe n'a comparu

Le comité des bills privés a siégé le 4 avril pour l'étude du bill No 14-Loi de police

COM 68, pages L-1 à 38

Six groupes ont comparu:

CSN par M. Marcel Pépin, pages L-2 à 8

Service de police de Sillery, page L-8

FTQ par M. Louis Laberge, page L-10

Fédération des policiers municipaux du Québec, page L-13

Syndicat des agents de la paix, page L-15

Association des policiers provinciaux, page L-20

Le comité des bills privés a siégé le 22 mai pour étudier le bill No 13-Loi du protecteur du citoyen

COM 68, pages L-39 à 55

Un seul groupe comparait: le Barreau du Québec par son bâtonnier Me François Lajoie-Com 68, pages L-40

Le comité de l'éducation a siégé, les 21 et 26 novembre, pour l'étude des lois-cadres Nos 56 et 61 relatives à l'enseignement privé

COM 68, pages L-57 à 135

Trente groupes ont comparu:

CEQ par M. Raymond Laliberté pages L-58 à 61
 Association des parents catholiques du Québec, pages L-61 3 65
 Comité des écoles privées de Montréal, page L-65
 Barreau du Québec, pages L-67-68
 Association des parents des collèges des Eudisten, pages L-68 ?1 72
 Association pour le maintien des institutions privées d'enseignement, pages L-68 à 72
 Institut des comptables agréés, page L-72
 Association des collèges du Québec, pages L-72 S 78
 Fédération des frères éducateurs de Cap-Rouge, pages L-83-85
 Institut de perfectionnement des cadres administratifs, pages L-86 à 89
 Fédération des écoles professionnelles privées du Québec, pages L-86 à 89
 Chambre de commerce du district de Montréal, pages L-89 à 91
 Fédération des écoles privées de la province de Québec, page L-91-92
 Association des collèges commerciaux du Québec, page L-92-93
 (deux groupes)
 Montréal Board of Trade L-95
 Association des religieuses enseignantes, pages L-96 à 98
 Fédération provinciale des associations de parents, et des étudiants des collèges classiques-pages L-98 à 104
 Association des étudiants du séminaire de Québec - page L-L04
 International Correspondance Schools, page L-105
 Association des écoles indépendantes, page L-107
 Ecole de radio, d'électronique et de télévision, page L-108
 Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, page L-115
 CSN par M. Marcel Pépin, pages L-116 à 119
 Association des parents des étudiants au collège Alexambre-LImbourg, pages L-119 à 125
 Institut de formation sociale du Québec, page L-125
 Association des parents d'étudiants du séminaire Saint-Georges page L-128

Un comité spécial a siégé pour l'étude du bill no 96-
Loi du notariat, les 26, 27 novembre et le 10 décembre 1968

COM 68, pages L-137 et L-279

Trois groupes ont comparu:

Chambre des notaires, page L-137
Barreau du Québec, page L-144
Institut des comptables, page L-146

Un comité spécial a siégé les 11, 12 et 13 décembre
1968 pour l'étude du bill No 290-Loi des relations de travail
dans l'industrie de la construction

COM 68, pages L-285 à 431

Cinq groupes ont comparu:

F.T.Q. par M. Louis Laberge, page L-291
C.S.N. par M. Marcel Pépin, page L-291 à 431
Association patronale (M. Lebon), page L-292
CSN par M. Michel Chartrand, pages L-346-350
Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie, pages L-305
Hydro-Québec, page L-323

1969

Au cours de la session 1969 qui a duré du 14 janvier nu
21 décembre, l'Assemblée nationale a entendu **dans** ses commissions
205 mémoires soumis par des groupes d'Intérêt et 148 témoignages*
d'experts, procureurs et porte-parole. C'était la première année
que la présence des groupes se faisait aussi importante dans les
commissIons de l'Assemblée nationale.

Voici une liste de ces groupes répartis selon les com-
missions parlementaires et l'objet de leur démarche:

Affaires municipales

La Commission des affaires municipales a siégé: à neuf
reprises durant l'année. Elle a entendu 81 groupes d'intérêt, qui
étaient des municipalités pour la plupart. Les enjeux étaient:
la formation des communautés urbaines (Montréal, Québec, Outaouais),
l'examen du problème du logement et de la construction domicilai-
re au Québec, ainsi que les bills 13 et 14.

La commission a siégé le 13 mai au sujet des bills 13 et 14:

18 groupes d'intérêt ont comparu:

Association des propriétaires du Lac d'Orford, B-1886
 Association des propriétaires du Lac Simon, B-1911, B-1915
 Barkmere (municipalité), B-1867
 Chelsea (canton), B-1893, B-1921
 Lac Baker (canton d'Orford), B-1912
 Lac-des-Seize-Iles, B-1885, B-1889
 Lac-Simon (municipalité), B-1904-6
 Ligue des propriétaires de Montréal, B-1917
 Magog (canton), B-1875
 Mille-Iles (municipalité), B-1910
 Montcalm (canton), B-1881
 Pointe-Calumet (village), B-1880
 Saint-Anicet (municipalité), B-1907
 Saint-Damien de Brandon, B-1896
 Saint-Jean-de-Matha, B-1918
 Saint-Paulin (village), B-1878

Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, B-1917

la commission a siégé le 9 septembre au sujet de l'avant-projet 201 devenu le bill 77-Loi de la communauté régionale de l'Outaotais.

CM - pages B-3265-3310

Dix groupes d'intérêt ont comparu:

Chambre de commerce de La Gatineau, B-3294
 Commission scolaire régionale de L'Outaouais, B-3293
 Comité de Gatineau, B-3302
 Conseil économique de l'Outaouais, B-3270-4
 Fédération des employés des services publics, B-3293
 Gatineau (ville), B-3277-81
 Hull (cité), B-3285-9, B-3291
 Hull (comité exécutif), B-3281-5
 Jeune Chambre de commerce de la Gatineau, B-3299
 Lucerne (ville), B-3269-70

la commission a siégé le 10 et le 11 décembre au sujet de l'avant-projet 199 devenu le bill 75-Loi de la communauté urbaine de Montréal.

COM 69-pages B-4007 et 4103

Les représentants de 20 municipalités ont fait connaître leurs opinions:

Benoit, Bernard (maire de Pointe-aux-Trembles), B-4097
 Briggs, Mr. (maire de Beaconsfield), B-4117
 Chartier, Jean-Guy (maire de Lachine), B-4092, B-4117
 Dawson, R.J.P. (maire de ville Mont-Royal), B-4074, B-4135
 Dephoure, M. (maire de ville Dollard-des-Ormeaux), B-4116
 Desnoyers, Sarto (maire de Dorval), B-4080
 Drapeau, Me Jean (maire de Montréal), B-4145-51
 Dupuis, Robert (maire de ville Sainte-Geneviève), B-4042
 Finlayson, Stuart-Malner (maire de Hampstead), B-4106
 Gariépy, J.A. (maire de Verdun), B-4077, B-4095, B-4137
 Lacroix, Me René (représentant du maire de ville LaSalle), B-4100-3
 Lasnier, Roger (Front commun des employés de la ville de Montréal) B-4103, B-4141
 Laurin, Marcel (maire de ville Saint-Laurent), B-4020
 Mardi, Guy (président de la Fraternité des policiers de Montréal), B-4092, B-4104, B-4143
 Marsh, Larry (pro-maire de Pointe-Claire), B-4118
 Patry, Bernard (maire de Saint-Raphael de l'île-Bizard), B-4008
 Ryan, Yves (maire de Montréal-Nord), B-4096, B-4098-9, B-4108
 Saulnier, Lucien (président du comité exécutif de la ville de Montréal), B-4010-4102, B-4119
 Smily, Mr. (maire de Kirkland), B-4112
 Viau, Me Pierre (conseiller juridique des villes de Lachine et La Salle), B-4043-67, B-4141

La commission a siégé le 19 août au sujet de l'avant-projet 200 devenu le bill 76-Loi de la communauté urbaine de Québec.

COM 69-pages B-3057-98

14 représentants de groupes d'intérêt ont comparu:

Arsenault, Jean-Paul (Chambre de Commerce de Sainte-Foy), B-3081
 Beaudln, RoLand (maire de Salnte-Foy), B-3084
 Beaudry, Paul, B-3077-9
 Fecteau, Gérard (vice-président de la Chambre de Commerce de Québec), B-3080
 Hébert,Raymond (président de l'Association des gérants municipaux du Québec), B-3083
 Lamontagne, Gilles (maire de la ville de Québec), B-3063
 Marois, Gilles (maire de Notre-Dame-des-Laurentides), B-30176
 Paquet, Jean-Guy (avocat de la *city* de Saint-Romuald d Mit chemin), B-3084
 ParenL, John, B-3084
 Perron, Magella (président du Conseil du travail de Québec), B-3083
 PinsonnaulC, Me Guy (avocat de Vanier, Cap-Rouge, St-Emlle, St-David, St-Jean-Chrysostôme), B-3066
 Tapin,Roland (représentant du Conseil des syndicats nationaux du Québec), B-3079
 Tremblay, Marcel (représentant de l'Association des propriétaires de Québec), B-3082
 Vézina, Me Louis (avocat de Charlesbourg, Courville, Montmorency, Giffard, Villeneuve, Orsainville, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Val-Saint-Michel), B-3073

la commission a siégé à cinq reprises pour l'examen du problème du logement et de la construction domiciliaire au Québec

CCM 69-30 septembre-pages B-3607
 dito (2) - 15 octobre-pages-3697
 dito (3) - 29 octobre-pnge 3909
 dito (4)-26 novembre-page 3909
 dito (5)-17 décembre-page 4285

Dix-neuf groupes d'intérêt ont comparu:

Association canadienne des paraplégiques (Québec), B-4300-4
 Association coopérative dMconomie familiale, B-3930
 Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal, B-4312-6
 Association des architectes du Québec, B-3923
 Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, B-3697
 Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, B-3700

Centre d'affaires de Saint-Roch Inc., B-3608, B-3755-7
 Comité conjoint du logement de l'aire numéro 10, B-3765-73
 Comité des citoyens de Milton Park, B-3937
 Comité d'habitation et de rénovation urbaine de la région métropolitaine de Montréal, B-4285-94
 Conseil central des syndicats nationaux, B-3909
 Conseil des femmes de Montréal, B-4318-20
 Corporation des urbanistes du Québec, B-3629, B-3717-22, B-3909, B-4295-4300
 McGill University School of Social Work, B-4305-12
 Montréal Diet Dispensary, B-3940
 Secrétariat social de Saint-Roch, B-3624-8
 Société des architectes de la région de Québec, B-3757-65
 Société d'habitation du Québec, B-3611, B-3707-20
 Ville Bélair, B-3628

Camionnage

Une commission spéciale des relations industrielles sur le camionnage a siégé à deux reprises en 1969:

COM 69- 20 février-page B-619
 dito (2) - 22 mai- page 2141

Six groupes d'intérêt ont comparu:

Association des industries forestières du Québec, B-2141-72
 Fédération des camionneurs de la Mauricie, B-2163
 Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, B-635-9
 Association du camionnage du Québec Inc., B-630-4
 Association nationale des camionneurs -artisans indépendants Inc., B-630-4
 Fédération des associations des camionneurs de la Hauricte, B-630-4

Copropriété

Une commission spéciale a siégé à cinq reprises au sujet du bill 29-Loi de la copropriété des immeubles.

COM 69 - 8.15 janvier -page B-237
 dito (2) - 3 juin - page B-2429
 dito (3) - 14 août - page B-3007
 dito (4) - 18 septembre - page B-3421
 dito (5) - 1er octobre - page-B-3632

Six groupes d'intérêt ont comparu:

Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, B-2435
 Association des architectes de la province de Québec, B-2429
 Barreau de la province de Québec, B-239-40
 Chambre des notaires, B-238-9, B-2439-57
 Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec,
 B-2437

Service du cadastre du Québec, B-2431

Education:

La Commission de l'éducation a siégé à quatre reprises
 pour l'étude du bill 85 de 1968

COM 69-14, 15 janvier - page B-1
 dito (2) - 23 janvier - page B-169
 dito (3) - 4 février - page B-427
 dito (4) - 20 février - page B-651

Trente-neuf groupes d'intérêt ont comparu:

Association des manufacturiers canadiens, B-4-13
 Association des parents de St-Léonard, B-42-3
 Association des parents catholiques anglophones de la province
 de Québec, B-33-40
 Association des professeurs de l'école normale de Laval, B-15-25
 Association of Catholic Principals, B-13-5
 Association of Birectors général for English Language Catholic
 Schools of the Province of Québec, B-50-4
 Association of Parents of St-Leonard, B-40-2
 Association nationale Pro-Canada (Section du Québec), B-28-33
 Association québécoise des professeurs de français, B-63-78
 Comité Canada, B-677-9
 Comité pour l'unilinguisme au Québec, B-81-102 et B-489
 Commission scolaire de Matagami, B-192-201
 Community of Caughnawaga, B-670-2
 Congrès juif canadien, B-2-4
 Conseil québécois de la légitimité nationale, B-181-92
 English Speaking Roman Catholic High School Chaplains of Greater
 Montréal, B-673-7
 Etats généraux du Canada français, B-697-706, B-718
 Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, B-474-87 et
 B-490-511

Fédération of English Speaking Catholic Teachers, B-202-13
 General Council of the Protestant School Board of Greater Montréal,
 B-219-26
 Ligue d'Action nationale (Montréal), B-436-49
 Montréal Teacher's Association, B-202-13
 Mouvement pour l'intégration scolaire, B-457-74
 Mouvement pour l'unilinguisme au Québec, B-449-53
 Mouvement Québec français, B-213-9
 Parti conservateur québécois, B-689-97
 Provincial Association of Catholic Teachers, B-234-6
 Provincial Association of Protestant Teachers of Québec, B-54-63
 Québec Association of Protestant Administrators, B-172-81
 Québec Association of Protestant School Boards, B-169
 Québec Fédération of Protestant Home and School Associations of
 Montréal, B-169-72
 Québec Métropolitain English Teachers Association, B-651-63
 St. Ann's Community Council, B-26-8
 Société culturelle québécoise, B-706-18
 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, B-427-36
 Société Saint-Jean-Baptiste de Ville Jacques-Cartier, B-708

la commission a siégé a deux reprises pour l'étude du bill

62-Loi concernant l'organisation scolaire de l'Ile de Montréal.

COM 69- 27 novembre page B-3983

dito (2) - 11 décembre page-B-4321

Cinq groupes d'intérêt ont comparu:

Association des commissions scolaires protestantes du Québec,
 B-4005
 Association pour la réforme de l'éducation, B-4325
 Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal, B-4004,
 B-4337
 Montréal Association of School Administrators, B-4005
 Québec Association of Protestant School Administrators, B-4005

Enseignants

La commission parlementaire permanente de la présiden-
 ce du conseil a siégé à sept reprises au sujet de la convention
 collective des enseignants.

COM 69 - 6-7 mai - page 1493
 dlto (2) - 13 mai - page 1801
 dito (3) - 19 mai - page 1973
 dito (4) 26,29 mai - page 2273
 dito (5), 5, 12 juin - page 2825
 dito (6) - 3, 29 juillet - pngs 2927
 dito (7) - 20, 27 août - p*ige 3161

Quatre principaux groupes d'intérêt ont comparu:

Corporation des enseignants du Québec, B-1502
 Conseil des syndicats nationaux, B-1514-9
 Provincial Association of Catholic Teachers, B-1510-36
 Provincial Association of Protestant Teachers, B-1510

M. Raymond Laliberté, président de la C.E.Q. est le porte-parole des enseignants, M. Jean Cournoyer négocie au nom du gouvernement, M. Jean-Guy Cardinal, Mlle Thérèse Baron et M. Arthur Tremblay au nom du ministère de l'Education. M. Marcel Masse intervient comme ministre de la Fonction publique.

Famille et bien-être social

La commission a siégé à quatre reprises au sujet du bill 26-Loi d'aide sociale.

COM 69- 11 septembre page B-3383
 dito (2) - 18 septembre - page B-3479
 dito (3) - 6 novembre page B-3801
 dito (4) - 20 novembre - page B-3845

Vingt groupes d'intérêt ont comparu:

Allied Jewish Community Services of Montréal, B-3486-92
 Assistés sociaux du Québec métropolitain, B-3801-2
 Association des familles ouvrières, B-3511-5
 Association des propriétaires de laboratoires médicaux privés du Québec Inc., B-3515
 Comité des assistés sociaux de la rive sud, B-3802-3

Comité des assistés sociaux de Montréal, B-3524
 Comité des assistés sociaux du Centre-ville de Québec, B-3507-11
 Comité des citoyens de Val-D'Or, B-3806-12
 Conseil des Oeuvres de Montréal, B-3817-9
 Corporation des conseillers sociaux du Québec, B-3884-91
 Corporation des travailleurs sociaux, B-3494-7, B-3821-2
 Family Service Association of Montréal, B-3825-6
 Fédération des services sociaux à la famille, B-3497-3506
 HcGill School of Social Work, B-3522
 Montréal Council of Social Angencles, B-3815-6
 Montréal Council of Social Aid, B-3819-20
 Montréal Diet Dispensary, B-3480-6
 Opération Alarme, B-3517-22
 Secrétariat social de Saint-roch, B-3530-6

Victorian Order of Nurses, B-3492-4

Fonction publique

La commission parlementaire du conseil a siégé le 20 août au sujet du bill 23-Loi du ministère de la Fonction publique.

COM 69- page B-3099

Douze groupes d'intérêt ont comparu:

Association des comptables agréés, B-3128
 Barreau de la province de Québec, B-3128
 Collège des médecins et chirurgiens du Québec, B-3140
 Collège des optométristes, B-3099
 Conseil des syndicats nationaux, B-313, B-3142
 Corporation des conseillers d'orientation, B-3139
 Corporation des diététistes, B-3140
 Corporation des ingénieurs, B-3136
 Corporation des psychologues, B-3126
 Fédération du travail du Québec, B-3153
 Syndicats des agents de la paix, B-3155

Syndicats des fonctionnaires provinciaux, B-3145

Industrie et Commerce

La commission a siégé à sept reprises au sujet des bill 89 ou 24-Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux.

COM 69 - 13 février - page B-513
 dlto (2) - 5 mars - page B-723
 dito (3) - 12 mars - page B-757
 Commission spéciale - 26 mars - page B-1011
 dlto (2) - 16 avril - page 1157
 COM 69 - 12 août - page 2971
 dlto (2) - 20 août - page 3205

Trente-trois groupes d'intérêt ont comparu:

Allied Towers Merchants Ltd., B-742
 Association des détaillants en alimentation de l'Estrle, B-747
 Association des détaillants en alimentation du Québec, B-524-8,
 B-2972
 Association des épiciers en gros du Québec, B-2973
 Association des hommes d'affaires du Québec Inc., **B-740**
 Association des magasins à chaîne du Québec, B-518-22, B-2979
 Association des manufacturiers canadiens, B-723
 Association des marchands de Place Sainte-Foy, B-528-31
 Association des marchands des Bois-Francs, B-733
 Association des services d'automobiles, B-774
 Association des vendeurs professionnels d'automobiles, B-783
 Centre d'affaires Saint-Roch Inc., B-787
 Chambre de commerce de la province de Québec, B-514-8
 Chambre de commerce du district de Montréal, B-523
 Comité paritaire de l'alimentation au détail de Montréal, B-778
 Confédération des syndicats nationaux, B-2974
 Conseil canadien du commerce de détail (section Québec), B-518-22
 Conseil des syndicats nationaux, B-763
 Conseil du patronat du Québec, B-2983
 Dominion Ltée, B-522-3
 Fédération du commerce, B-2974
 Fédération du travail du Québec, B-766
 K-Mart, B-742
 Kresge Company, B-742
 Laiterie Perrette Ltée, B-757
 Magasins Indépendants Variétés **Inc.**, B-724
 Manufacture LaSalle Limitée, B-753
 Montréal Board of Trade, B-523-4
 Nouveau Décor Meubles Inc., B-737
 Puretést Dairy, B-757
 Société des hommes d'affaires de Sherbrooke, B-746
 Woolco (F.W. Woolworth Company Limited), B-742
 Zeller'S Limited, B-742

Jeunesse, sports et loisirs

Le comité de la jeunesse, des sports et des loisirs a siégé à trois reprises au sujet du haut commissariat à la Jeunesse, aux sports et aux loisirs.

COM 69 - 8, 15, 22 janvier - page
B-103-167
dito (2) - 29 janvier, 5 février-
page B-375
dito (3) - 13, 19 février - page
B-533

Cinq groupes d'intérêt ont comparu:

Commission athlétique de Montréal, B-406-18
Conseil provincial de plein air, B-419-26
Fédération des clubs de montagnes du QUÉBEC, B-419-26
Office pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT), B-554-9

Service de la police de Montréal, B-534-59

Justice

La Commission de la justice a siégé à dix reprises au sujet du bill 10-Loi des régimes matrimoniaux.

COM 69- 21 mai - page B-2115
dito (2) - 4, 11 juin - page
B-2777
dito (3) - 13 août - page B-
2989
dito (A) - 28 août - page B-3217
dito (5) - 17 septembre - page
B-3399
dito (6) - 25 septembre - page B-
3537
dito (7) - 15 octobre - page B-
3725
dito (8) - 29 octobre - page B-
3779
dito (9) - 12 novembre - page
B-3827
dito (10-19 novembre - page
B-3893

Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, B-2792
 Association féminine d'éducation et d'action sociale, B-2129-31
 Barreau de la province de Québec, B-2135-40, B-3725-49, B-3779-3800, B-3828-43, B-3893-3908
 Chambre des notaires, B-3725-49, B-3779-3800, B-3828-43, B-3893-3908
 Office de revision du code civil, B-3827-8

Presse

La Commission spéciale sur la liberté de la presse a
 siégé à six reprises en 1969:

COM 69- 7 mai - page B-1585
 dito (2) - 21 mai - page B-2015
 dito (3) - 28 mai - page B-2303
 dito (4) - 4 juin - page B-2553
 dito (5) 11 juin - page B-2885
 dito (6) - 10 septembre - page
 B-3311

Vingt-trois groupes d'intérêt ont comparu:

Aspects juridiques du monopole de la presse, B-1587
 Conseil de presse au Québec (projet), B-2303-18
 Corporation des enseignants du Québec, B-2917-26, B-3313-21
 Etude du Conseil de Presse, B-2015
 Fédération des travailleurs du Québec, B-2917-26
 Fédération professionnelle des journalistes du Québec, B-3321-35
 Gelco, Les Entreprises, B-2885-2904
 Hebdos du Canada, B-2018-29
 La Presse, compagnie de publication, B-2553-80
 Maintenant (revue), B-2318-25
 Monopole de la presse
 Aspects juridiques, B-2326-7
 Québec Télémedia Inc., B-2911-7
 Syndicat des écrivains du Québec, B-2030
 Syndicat des journalistes de Montréal, B-335-46
 Trans-Canada Limitée (journaux), B-2580-96

Richesses naturelles

La commission a siégé à deux reprises en 1969 pour étudier la situation de l'Hydro-Québec.

COM 69 - 20 mai - page B-2041
 dito (2) - 15 décembre - page
 B-4203

En plus des administrateurs de l'Hydro-Québec, deux groupes d'intérêt ont comparu:

Confédération des syndicats nationaux, B-4227-8
 Syndicat canadien de la fonction publique, B-4230

Travail et Main d'Oeuvre

La commission a siégé à trois reprises en 1969 au sujet du bill 51-Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et au sujet du bill 65-Loi modifiant le code du travail et d'autres dispositions législatives.

COM 69 - 28 août - page B-3173
 dito (2) - 25 septembre - page
 B-3559
 dito (3) - 15 octobre - page

B-3661

Treize groupes d'intérêt ont comparu pour le bill 51-Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction:

Association des architectes de la province de Québec, B-3567
 Association des constructeurs de routes du Québec, B-3567
 Association des constructeurs d'habitation du Québec Inc., B-3563-7
 Bureau de crédit de l'industrie et de la construction, B-3577
 Chambre de commerce de la province de Québec, B-3577
 Confédération des syndicats nationaux, B-3189
 Corporation des ingénieurs du Québec, B-3567-75

Corporation des maîtres électriciens du Québec, B-3195-3578
Corporation des maîtres entrepreneurs en installation d'appareils
contre l'incendie dans la province de Québec, B-3576
Corporation des maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec,
B-3575
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, B-
3183-3581
Fédération de la construction du Québec, B-3203, B-3561
Fédération des travailleurs du Québec, B-3189

Quatre groupes d'intérêt ont comparu pour le bill 65 -
Loi modifiant le code du travail et d'autres dispositions légis-
latives:

Barreau de la province de Québec, B-3665
Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, B-3664
Corporation des enseignants du Québec, B-3665
Fédération des travailleurs du Québec, B-3664-5

1970

Au cours de la session, trois commissions parlementaires ont entendu 60 groupes qui ont fait connaître leurs points de vue sur la protection du consommateur, l'instauration d'un régime québécois d'assurance-maladie et une loi régissant l'industrie de la construction.

Institutions financières, compagnies et coopératives.

La commission a siégé à deux reprises en décembre au sujet du bill 45-Loi de la protection du consommateur,

COM 70 - No 37 35 38

Seize groupes, dont neuf groupes en Front commun, ont comparu:

Association des marchands d'automobiles, B-1691-9
Chambre de commerce du Québec, B-1670-82
Fédération des caisses d'économie du Québec, B-1719
Front commun de neuf organismes, B-1699-1716, B-1719-53
Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants, B-1742
Office de revision du code civil, B-1682-91
Prévoyants du Canada, B-1699

Union des employés de commerce, B-1753-4

La commission ajourne ses travaux pour les reprendre en janvier 1971.

Santé

La commission a siégé trois fois au sujet du bili 8-Loi de l'assurance-maladie.

CM 70 no - 20, 21 et 29

Six groupes d'intérêt ont comparu:

Association des chirurgiens dentistes, B-1361
 Association professionnelle des optométristes, B-1359-61
 Collège des médecins et chirurgiens, B-1355-9
 Conseil des syndicats nationaux, B-1365
 Fédération des médecins omnipraticiens, B-1364, B-1381-8
 Fédération des travailleurs du Québec, B-1369

Travail et main-d'oeuvre

La commission a siégé à neuf reprises pour l'étude du bill 38-Loi concernant l'industrie de la construction.

COM 70 nos - 25, 28, 30, 31,32,
 33, 34, 35, 36

Trente-huit groupes d'intérêt ont comparu:

Alcan, Compagnie Aluminium du Canada, B-1437
 Alva Craft Limited, B-1437
 Association canadienne des distributeurs d'équipement, B-1534
 Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, B-1543-6, B-1582, B-1591
 Association des constructeurs d'habitations du Québec, B-1500-11
 Association des employés de Northern Electric, B-1534
 Association des employeurs de l'industrie du verre plat du Québec, B-1455-62
 Association des entrepreneurs des travaux mécanisés, B-1416-9
 Association des industries forestières du Québec, B-1534
 Association des manufacturiers canadiens, B-1462
 Association provinciale des propriétaires de camions-citernes, B-1437
 Beaconing Optical, B-1437
 Canadian Vickers Limitée, B-1406-14
 Catalytic Entreprises Limitée, B-1406-14
 Centre des dirigeants d'entreprise, B-1441-4

Hydro-Québec, B-1435-7

Industries du pétrole de Montréal-Est, B-1440

Klockner-Moeller, B-1437

Slido, B-1437

Syndicat de la construction de Montréal, B-1403-6

Union des municipalités, B-1534

Ville de Montréal, B-1401-5

Au cours de la session, les parlementaires ont participé à 179 séances des 29 commissions de l'Assemblée nationale.

Un total de 493 organismes ont manifesté le désir de se faire entendre en commission. 367 groupes ont commenté leur mémoire et répondu aux questions des parlementaires. Un peu plus de cent groupes ont déposé leur mémoire sans comparaître en commission. Enfin, une vingtaine de groupes ont comparu sans déposer de mémoire.

Affaires municipales

La commission a siégé à huit reprises pour examiner le livre blanc sur la réforme des structures municipales, la Loi concernant la commission de transport de la rive sud de Montréal et la Loi de l'évaluation foncière.

? groupes d'intérêt ont comparu:

la commission a siégé le 12 août pour l'étude du livre blanc sur la réforme des structures municipales.

COM 71 - No 73 - pages B-3533-60

Sept groupes ont comparu devant la commission.

Association canadienne d'urbanisme, B-3554
 Association des gérants municipaux du Québec, B-3540-4
 Comité des maires et conseillers résidents du Québec, B-3555-7
 Comité d'étude des structures municipales de la région de Sherbrooke, B-3544
 Corporation des urbanistes du Québec, B-3553
 Union des conseils de comté, B-3545-7
 Union des municipalités, B-3557

la commission a siégé le 19 août et le 7 décembre pour examiner le bill 84-Loi constituant la commission de transport de la rive sud de Montréal.

COH 71 - No 74 - page* B-3561-94
COM 71 - No 109 - pages B-5541-49

Neuf groupes ont comparu:

Association des propriétaires de Longueuil, B-3587-8
Association du transport écolier du Québec, B-3584-5
Brossard, Greenfield Park, Lemoine, Saint-Lambert et Notre-Dame (villes), B-3561-72
Chambly Transport, B-3584
Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, B-3572
Fédération des travailleurs du Québec, B-3591-4
Saint-Hubert et Laflèche (villes), B-3583-4
Ville de Boucherville, B-3578-82
Ville de Longueuil, B-3575-8

La commission a siégé a cinq reprises pour examiner le bill No 48-Loi de l'évaluation foncière.

COM 71 Nos 82, 89, 95, 107, 114

Cinquante-cinq groupes ont comparu:

Arpenteurs-géomètres de la province de Québec, B-4426-8
Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, B-4439-40
Association canadienne de la télévision par câble, B-5385-6
Association des banquiers canadiens, B-4754-5
Association des détaillants de maisons mobiles et de roulottes du Québec, B-4433-4
Association des estimateurs municipaux, B-3977-81
Association des gérants municipaux du Québec, B-5427
Association des jardiniers maraîchers de la région de Montréal, B-4396-7
Association des propriétaires d'acqueducs du Québec, B-4863
Association des représentants de texte foncière, B-3962-6
Barreau du Québec, B-4411-3
Bell Canada, B-3986-8

Canadien national, B-4448
 Chapais, B-5408-10
 Clubs des agriculteurs de Montréal, B-4765-8
 Commission des écoles catholiques de Montréal, B-5411-4
 Communautés urbaines, B-4729
 Compagnie du marché central métropolitain, B-4005-7
 Conseil des producteurs de pâtes et papier, B-4738
 Conseil du patronat du Québec, B-5419
 Corporation des évaluateurs agréés, B-3968-9
 Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec,
 B-4419-20
 Côte-Saint-Luc, B-5384-5
 Dorval, B-5387-8
 Eglises catholiques, orthodoxes et protestantes, B-5374-81
 Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec,
 B-5365-7
 Gaz Métropolitain, E-3999-4000
 Hydro-Québec, B-4771-5, B-4813
 Industrie de production pétrolière du Québec, B-4445
 Musée des Beaux-Arts de Montréal, B-4393-4
 Pacifique canadien, B-4445-8
 Park Laign Limited, B-4428-31
 Paroisse de Saint-Méthode, B-4810
 Pointe-Claire, B-5387-8
 Protestant School Board of Greater Montréal, B-5414-5
 Quarante jardiniers de la ville de Laval, B-5381-3
 Québec Téléphone, B-3995-6
 Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard, B-5417
 Société d'agriculture des comtés de Jacques-Cartier et de Robert-
 Baldwin, B-4749-52
 Société d'agriculture du comté de Laval, B-4406-7
 Société gazifère de Hull, 4758-60
 Téléphone du Nord Inc., B-4002
 Trans-Canada Pipe Lines, B-3998-9
 Union Catholique des cultivateurs, B-4730-1
 Union des conseils de comté de la province de Québec, B-5397-5408
 Union des municipalités du Québec, B-4002-4
 Ville de Cap-de-la-Madeleine, B-4796-8
 Ville de Grand'Mère, B-4796-8
 Ville de Saint-Jean-Chrysostome, B-4810
 Ville de Shawinigan, B-4796-8
 Ville de Shawinigan-Sud, B-4796-8
 Ville de Sherbrooke, B-4790-5
 Ville de Trois-Rivières, B-4796-8
 Ville d'Outremont, B-4787-8
 Villes de Baie-Comeau, Hauterive, et Sept-Iles, B-4009-14

Affaires sociales

La commission a siégé à dix-sept reprises pour l'étude de deux projets de loi no 65-Loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux et Loi modifiant de nouveau la loi de l'assurance-maladie:

-loi no 65- loi sur l'organisation des services de santé et des services sociaux. La commission a siégé douze fois:

COM 71- Nos 75,83,88,90,91,96,97
Nos 98,106,108,115,118

Quatre-vingt-cinq groupes ont comparu:

Association canadienne des bibliothécaires de langue française, B-5360-1
Association des administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec, B-4373-7, B-4384-92
Association des bureaux médicaux des hôpitaux de la province de Québec, B-4477-81, B-4507-9
Association des chefs de services sociaux en milieu de santé, B-4854-8
Association des directeurs et des établissements privés de santé et de bien-être, B-4331-83
Association des foyers pour adultes, B-4553-5, B-4569
Association des hôpitaux de la province de Québec, B-4511-4514
Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec, B-4495-4501, B-4507-9
Association des médecins de langue française du Canada, B-4861-5
Association des oeuvres de charité de la communauté juive de Montréal, B-4841-2
Association des parents de l'institut Anbar-Voyer, B-4938-43
Association du Québec pour les déficients mentaux, B-5503-8
Association polonaise Aigle Blanc Inc., B-5481-4
Association professionnelle des cadres infirmiers, B-5520-1
Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec, B-4491-2
Association des psychiatres du Québec, B-5345-7
Association des psycho-éducateurs du Québec, B-4958-62, B-4983
Association provinciale des institutions pour enfants, B-5444-6
B-4568

Baron de Hirsch Institute, B-4842-3
Barreau du Québec, B-4935-6, B-4975-8
Catholic Family and Children's Services, B-5338-9
Campagne des fédérations du Montréal métropolitain, B-4917-9,
B-4971
Centre de ressources institutionnelles Côte-Nord inc, B-5528-31
Centre d'orientation, clinique psychologique et internat de rééducation pour enfants-problèmes de Montréal, B-4955-6, B-4979-82
Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles, B-4367-70
Clinique des jeunes de Montréal, B-5335-6
Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, B-4019-28
Collège des optométristes de la province de Québec, B-4819-21
Comité de centre communautaire de la santé de la Petite Bourgogne, B-5521-4
Comité de l'hôpital Saint-Henri, B-4895-6, B-4913
Comité de liaison des hôpitaux de McGill, B-4884-5
Comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est B-5472-81
Comité des assistés sociaux du Québec, B-3626
Comité des citoyens pour l'hôpital Saint-Henri, B-4913
Comité des doyens des facultés de médecine de la province de Québec, B-4529-30
Confédération des syndicats nationaux, B-4868-84, B-4905
Conférence des hôpitaux psychiatriques, B-4828-30
Conférence religieuse canadienne, B-4532-6
Congrès juif canadien, B-4841-2
Conseil d'administration de l'hôpital Douglas, B-4887-8
Conseil de développement social du Montréal métropolitain, B-4846-7
Conseil de développement social Lanaudière, B-5489-93
Conseil de développement social du Nord-Ouest Québécois Inc., B-5533-40
Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec, B-5344-5
Conseil du bien-être du Québec, B-5486-9
Conseil interprofessionnel du Québec, B-5500-3
Corporation des conseillers sociaux du Québec, B-4851
Corporation des diététistes du Québec, B-4930-2, B-4972-4
Corporation des enseignants du Québec, B-4868-84, B-4905
Corporation psychiatrique de la rive sud, B-4965-6
Corporation des psychologues de la province de Québec, B-4054-6
Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec, B-4054, B-4054-6, B-4075-7
Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, B-5314-5
Fédération des femmes du Québec, B-4556-8
Fédération des infirmières et infirmiers unis, B-5329-31
Fédération des médecins omnipraticiens de la province de Québec, B-4352-85

Fédération des médecins résidents de Québec, B-4560-3
 Fédération des médecins spécialistes du Québec, B-4383, B-4454-7
 Fédération des services sociaux à la famille du Québec, B-4044-6,
 B-4062-74
 Fédération des syndicats professionnels d'infirmières du Québec,
 B-5516-20
 Fédération des travailleurs du Québec, B-4868-84, B-4905
 Foyer Savoy pour épileptiques, B-5485-6
 Groupe de salariés du Québec, B-4893-4
 Institut Aribar, B-5332-4
 Institut canado-polonais du bien-être, B-5341-2
 Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal,
 B-5513-5
 Institut Philippe Pinel de Montréal, B-5323-4
 Jewish Child Welfare Bureau, B-4842-3
 La Fondation Berthiaume-du-Tremblay, B-5510-1
 Le Foyer de charité de Pointe-aux-Trembles, B-5361-3
 Les cadres infirmiers unis, B-5316-8
 Les directeurs régionaux de la psychiatrie, B-5319-20
 Les groupes populaires de Québec, B-5352-5
 Mackay Center for Deaf and Crippled Children, B-5508-9
 Montréal Convalescent Hospital, B-5350-2
 Secrétariat social de Saint-Roch, B-3633-46
 Service de probation de Hauteville, B-3606-8
 Service social de Beauce, B-4923-6
 Société de podiatrie de la province de Québec, B-3629-33
 Société pour le progrès de la rive sud, B-5531-2
 South Shore Community Services, B-5511-3
 The Board of Governors of the Queen Elizabeth Hospital, B-5493-7
 The Boy's Farm and Training School, B-5524-8
 Unité-Jeunesse du Jewish General Hospital, B-5498-5500
 Université de Montréal et Hôpitaux affiliés, B-5326-7

La commission a siégé à cinq reprises pour l'étude du
 projet de loi No 69-Lol modifiant de nouveau la loi de l'assurance-
 maladie.

COM 71 nos 3, 9, 14, 19, 27

Vingt-cinq groupes ont comparu:

Association canadienne des fabricants en pharmacie, B-108-27,
 B-334-45
 Association des chirurgiens dentistes du Québec, B-334-45

Association des denturologistes du Québec, B-688
 Association des employés de commerce en pharmacie, B-666-9
 Association des fabricants du Québec de produits pharmaceutiques,
 B-676-8
 Association des orthodontistes de la province de Québec, B-345-51
 Association professionnelle des pharmaciens d'industrie du Québec,
 B-673
**Association professionnelle des pharmaciens salariés, B-98-108,
 B-108-27**
 Association québécoise des pharmaciens propriétaires, B-497-505
 Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec, B-315-33
 Collège des médecins et chirurgiens, B-133-7
 Collège des pharmaciens, B-80-98
 Comité des assistés sociaux du Québec, B-127-32
 Confédération des syndicats nationaux, B-473-85
 Corporation des enseignants du Québec, B-473-85
 Coutu et Michaud, pharmaciens, B-485-97
 Cumberland Drug Store, B-505-10
 Etudiants en pharmacie, B-685-6
 Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, B-657-9
 Fédération des travailleurs du Québec, B-473-85
 Groupe de travail pour les médicaments à prix modique, B-510-4
 Montréal Dental Club, B-351-9
 Richard, Les pharmacies, B-514-5
 Société professionnelle des pharmaciens d'hspltaux du Québec, B-
 680-5
 Union catholique des cultivateurs, B-473-85

Agriculture et colonisation

La commission a siégé à quatre reprises pour l'examen
 du bill no 64-Loi du syndicalisme agricole.

COH 71 nos 78, 80, 84, 100

Dix groupes ont comparu:

Association des jardiniers maraîchers de la région de Montréal,
 B-3889-3901
 Association professionnelle des meuniers du Québec, B-4116-9
 Compagnie du marché central métropolitain Ltée, B-3901-13
 Conseil de l'alimentation du Québec, B-4088-99, B-4104
 Conseil du patronat du Québec, B-4126-30
 Corporation des agronomes de la province de Québec, B-3736

Fédération de L'UCC de Québec-Est-Nord et Ouest, B-4079-85
 Fédération de l'Union catholique des cultivateurs, B-4141-2
 La Coopérative Fédérée de Québec, B-3913-26
 Union catholique des cultivateurs, B-3733-5

Assemblée nationale

La Commission de l'Assemblée nationale a siégé à seize reprises pour étudier la réforme électorale.

COM 71, nos 3,4,12,13,15,17,20

23,24,28,30,35,40,43,105

Neuf experts ont témoigné devant la commission. Un groupe a déposé un mémoire: société de mathématiques appliquées, pages B-5653-71

Communications

La commission a siégé les 23 et 24 novembre pour l'examen des bills 35-Loi modifiant la loi de la régie des services publics, no 36-Loi modifiant la loi de radio-télédiffusion de Québec et no 37-Loi modifiant la loi du ministère des communications et d'autres dispositions législatives.

COM 71 no 103 - pages B-5213-52-78

Trois groupes ont comparu:

Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, B-5238-76
 Corporation des évaluateurs agréés du Québec, B-5277-8
 Québec-Téléphone, B-5216-7

Education

La commission a siégé à douze reprises pour étudier le bill 28-Loi concernant la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal.

COM 71 - nos, 85,86,87,92,93,94,99
101,102,104,111,113

39 groupes ont comparu:

Alliance des professeurs de Montréal, B-4219-53
 Association des archivistes du Québec, B-5179-83, B-5203-6
 Association des cadres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, B-4687-90, B-4714-27
 Association des commissions scolaires de la région de Montréal, B-4638-53
 Association des éducateurs de l'ouest de Montréal, B-5114-22
 Association des étudiants adultes de Montréal, B-5018-24
 Association des parents catholiques du Québec, B-4280-4316
 Association des principaux de Montréal, B-4989-5004
 Association of Catholic Principals of Montréal, B-5147-58
 Association of Directors of English Schools, B-5164-6
 Association mathématique du Québec, B-5183-9
 Comité consultatif de la Commission des écoles catholiques de Montréal, B-4627-38, B-4677-9
 Commission des écoles catholiques de Montréal, B-4606-8
 Commission scolaire catholique Saint-Pierre-aux-Liens, B-5113
 Commission scolaire Baldwin-Cartier, B-4316-20
 Confédération des syndicats nationaux, B-4207-17
 Congrès juif canadien, B-4653-9, B-4680-5
 Corporation des enseignants du Québec, B-4118, B-4148-52
 Ecole Saint-Jacques, B-5158-64, B-5194-5203
 Fédération des associations de parents de l'enseignement privé, B-1589-92
 Fédération des travailleurs du Québec, B-5040-51, B-5123-39
 Fédération des unions de famille, B-5024-32
 Fédération of English-Speaking Catholic Teachers, B-4596-8
 Front Commun pour la défense de la langue française, B-5103-9, B-5142-3
 Humanist Fellowship of Montréal, B-5139-41
 Lakeshore Régional School Board, B-4253-68
 Lakeshores Teachers Association, B-5192-4, B-5206-10
 Ligue des propriétaires de Montréal, B-4170-2

Montréal Teachers Association, B-5706-9
 Office de l'éducation de l'archevêché de Montréal, B-4659-61
 Parents Association for Catholic Education of Québec, B-5033-40
 Protestant School Board of Greater Montréal, B-4328, B-4572-8
 Provincial Association of Protestant Teachers of Québec, B-5005-10, B-5052
 Québec Association of Protestant School Boards, B-4277-81
 Québec Association of School Administrators, B-4697-8
 Québec Fédération of Home and School Associations, B-5011-2, B-5060
 Société d'agriculture des comtés de Baidwln et de Jacques-Cartier, B-4180-2
 Société d'éducation du Québec, B-5109-13, B-5143-5
 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, B-5166-79

La commission a siégé le 5 et le 8 juillet pour examiner le bill 27-Loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires.

COM 71 - nos 69 et 71

Dix groupes ont comparu:

Association des commissions scolaires confessionnelles du Québec, B-3297
 Association des parents catholiques du Québec, B-3199
 Corporation des enseignants du Québec, B-3283
 Corporation des secrétaires municipaux et scolaires du Québec, B-3301
 Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, B-3229
 Fédération des unions de familles, B-3261
 Provincial Association of Catholic Teachers, B-3295
 Québec Association of Protestant School Boards, B-3252
 Québec Fédération of Home and School Association, B-3261
The English Catholic Parent-Teacher Association, B-3261

Fonction publique

La commission a siégé à trois reprises au sujet du conflit relatif à la classification des enseignants.

COM 71 nos 16, 18, 21

Huit groupes ont comparu:

Association des parents catholiques du Québec, B-566-70
 Confédération des Syndicats nationaux, B-570-2
 Corporation des enseignants du Québec, B-553-62, B-617-56
 Fédération des commissions scolaires, B-547-52, B-574-5, B-741-2
 Fédération des travailleurs du Québec, B-572-2
 Fédération des unions de familles, B-565
 Provincial Association of Catholic Teachers, B-564, B-733-4
 Provincial Association of Protestant Teachers, B-562-4, B-630-1,
 B-638

La commission a siégé le 28 juin pour l'étude du bill
 46-Loi du régime de négociations collectives dans les secteurs
 d'éducation et des hôpitaux.

COM 71, 64 pages B-2841-81

Huit groupes ont comparu:

Alliance des professeurs de Montréal, B-2865
 Association catholique des enseignants de l'Estrie, B-2860
 Confédération des syndicats nationaux, B-2844
 Corporation des enseignants du Québec, B-2849
 Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec, B-2867
 Fédération des travailleurs du Québec, B-2858
 Provincial Association of Catholic Teachers, B-2859
Provincial Association of Protestant Teachers, B-2864

Institutions financières, compagnies et coopératives

La commission a siégé à cinq reprises pour l'étude du
 projet de loi no 45-Loi de la protection du consommateur.

COM 71 nos 1,4,6,10,72

45 groupes ont comparu:

Agence de Recouvrement Allied, B-254
 Agence de Recouvrement Vanier Limitée, B-254
 Agence de Collection Financière Limitée, B-254
 Agence de recouvrement, B-254-7
 Association canadienne des compagnies de prêts au service des con-
 sommateurs, B-161-70

Association de vente S domicile, B-400-3
Association des consommateurs du Canada, B-361-70
Association des courtiers d'assurances de la province de Québec,
B-258-61
Association des directeurs de crédit, B-247-50
Association des manufacturiers canadiens, B-143-8
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS),
B-372-84
Association pour la protection des automobiles, B-200-42
Association professionnelle des voyageurs de commerce du Canada,
B-262-71
Banque Royale du Canada, B-412
Barreau du Québec, B-148-60
Bureau d'assurance du Canada, B-261-2
Bureau de Recouvrement Crémanie Inc., B-254
Bureau d'éthique commerciale de Montréal, B-403-4
Centre de pédagogie et de psychologie, B-29-38
Conseil canadien du commerce de détail (région de Québec), B-209-20
Conseil de la coopération du Québec, B-1-21
Conseil du patronat du Québec, B-139-43
Contrôle des Collections Québec Limitée, B-254
Crédit Service Collection Inc., B-254
Editions Françaises Inc., B-370-2
Familex Limitée, B-24-8
Family Service Association of Montréal, B-410-2
Fédération des magasins Co-op, B-4-10, B-17-9
Fédération des sociétés de financement, B-384-9
Gold Star Limitée, B-250
Grolier Limitée, B-179-83
Gulf Oil Canada Limitée, B-171-6
Impérial Oil Limited, B-54-6
Industrial Acceptance Corporation, B-38-54
Lussier Collection, B-254
Montréal Board of Trade, B-22-4
Polycrédit Limitée, B-254
Produits Avon du Canada, B-392-7
Québec Propane Inc., B-176-9
Rawleigh Limitée, B-24-8
Saladmaster ventes et service Inc., B-271
Shell Canada Limitée, B-242-7
Sun Oil Company Limited, B-397-400
Texaco Canada Limitée, B-250-4
Trebilcock & Cie, M.M.J., B-416

Justice

La commission a siégé à six reprises pour étudier trois lois et le livre blanc de la justice.

COM 71 - Nos 5,25,61,110,116,11

Etude du livre blanc - commission 71, no 110, page B-5551-5628

Sept groupes ont comparu:

Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal, B-5579-86
 Association de chefs de police et pompiers de la province de Québec, B-5586-5600
 Association des policiers provinciaux du Québec, B-5618-20
 Barreau du Québec, B-5600-11
 Conseil professionnel des syndicats de policiers de la province de Québec, B-5611-3
 Fédération des policiers du Québec, B-5553-6
 Fraternité des policiers de Montréal, B-5553-6

La commission a siégé à deux reprises pour étudier le bill 281-Loi constituant le service de police de la communauté urbaine de Montréal et modifiant de nouveau la loi de la communauté urbaine de Montréal.

COM 71 nos 116, 117

Quinze groupes ont comparu:

Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal, B-6053
 Comité de regroupement des policiers de banlieue, B-6042
 Conférence des maires de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal, B-6012-41
 Dollard-des-Ornaeaux, ville, B-6041
 Fédération des services de la Confédération des syndicats nationaux, B-6060, B-6082
 Fonctionnaires municipaux de Montréal, B-6060
 Fraternité des policiers de Montréal, B-6063

Groupement des chefs de police et d'incendie de la ville de Pointe-Claire, B-6081
 Hampstead, ville, B-6023
 LaSalle, ville, B-6025
 Outremont, ville, B-6019
 Pointe-Claire, ville, B-6025
 Syndicat canadien de la fonction publique, B-6042
 Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, B-6082
 Westmount, ville, B-6041

La commission a siégé à trois reprises pour l'étude des bills no 70-Loi favorisant l'accès à la justice et no 71-Loi des cours municipales.

Dix groupes ont comparu:

Barreau du Québec, B-201, B-844-9
 Chambre de commerce de la province de Québec, B-837-8
 Comité des assistés sociaux du Québec, B-202-3
 Conférence des juges municipaux, B-189-92, B-198
 Huissiers de la cour Supérieure, B-199-200
 Office de révision du code civil, B-203-4
 Union des municipalités, B-850-3
 Ville de Longueuil, B-195-6, B-855
 Ville de Québec, B-855
 Ville de Trois-Rivières, B-197-8, B-856

Presse

La Commission spéciale sur le problème de la liberté de la presse a siégé à six reprises.

COM 71 nos 8,11,26,32,45,76

Un groupe a comparu:

Fédération professionnelle des journalistes du Québec, B-1050

Transport

La commission a siégé à quatre reprises pour l'étude du bill 23-Loi des transports.

COM 71- nos 63,66,77,79

29 groupes ont comparu:

Association des directeurs de transports aux commissions scolaires du Québec, B-3693-4
 Association des institutions d'enseignement secondaire, B-3687-8
 Association des propriétaires d'autobus du Québec, B-2822
 Association des propriétaires de taxis, B-3858-64
 Association des transports du Québec, B-3657-9
 Association du camionnage du Québec, B-2829
 Association métropolitaine des propriétaires de taxis, B-3821-42
 Association nationale des camionneurs artisans indépendants Inc., B-3749-80
 Association professionnelle des chauffeurs de taxis, B-3845-58
 Autobus Boulais, B-3683-6
 Bureau des tarifs du Québec Inc., B-2956
 Comité des propriétaires des autobus scolaires, B-3669-72
 Comité des transports scolaires de la division de Montréal, B-2823
 Commission de transport de la Commission urbaine de Montréal, B-3705-19
 Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, B-2817, B-2974
 Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, B-3783-3801
 Commission scolaire régionale de l'Estrie, B-3801-14
 Communauté urbaine de Montréal, B-2822
 Fédération des associations de parents de l'enseignement privé, B-2815
 Fédération des employés des services publics Inc., B-3814-6
 Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, B-3690-1
 Fédération des services publics, B-2822
 Front uni des transports écoliers du Québec, B-3674-9
 Les Tours d'observation Maisonneuve, B-3696-3704
 Murray Hill Compagny Limited, B-2822, B-3868-87
 Service de sécurité et protection sur la route, B-3843-5
 Smith Transport, B-2961
 Syndicat professionnel des propriétaires de taxis unis de Québec, B-3864-7
 Thomas Transport Inc., B-3780-3

Travail et maln-d'oeuvre

La commission a siégé le 24 mars au sujet de la sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction.

COM 71 no 22 - pages B-869-771

La séance a été interrompue des les premières minutes par l'arrivée des manifestants. Cinq groupes avaient déposé des mémoires qui n'ont pas été discutés par la Commission. MM. Marcel Pépin et Louis Laberge ont cependant prononcé quelques mots.

Tableau I

SYNTHESE

COMMISSION/année	OBJET	GROUPES
1966- Comité des bills publics Comité mixte de l'assurance-maladie	loi des professions infirmières assurance maladie	18
		16
		34
1967- Comité de l'agriculture	loi modifiant la loi de l'assurance-récolte	3
		3
1968- Comité des relations industrielles Comité de l'agriculture Comité des régies gouvernementales Comité des bills privés Comité des bills privés Comité de l'éducation Comité spécial	camionnage	5
	loi des marchés agricoles	16
	politique salariale-RAQ	3
	loi de police	6
	loi du protecteur du citoyen	1
	lois de l'enseignement privé	30
	relations de travail dans l'Industrie de la construction	5
		66
1969- Affaires municipales ditto	lois Nos 13 et 14 communauté régionale de l'Outaouais	18
		10

COMMISSION/année	OBJET	GROUPES
ditto	communauté urbaine de Montréal	20
ditto	communauté urbaine de Québec	14
ditto	problèmes du logement au Québec	19
Comité spécial	camionnage	6
Comité spécial	copropriété des immeubles	6
Education	loi No 85	39
ditto	loi No 62-organisation scolaire sur l'Ile de Montréal	5
enseignants (commission de la présidence du conseil)	convention collective provinciale	4
famille et bien-être	loi de l'aide sociale	20
fonction publique	création du ministère	12
industrie et commerce	heures d'affaires des établissements commerciaux	33
jeunesse, sports et loisirs	haut commissariat	5
justice	loi des régimes matrimoniaux	5
presse (comité spécial)	liberté de la presse au Québec	23
richesses naturelles	situation de l'Hydro-Québec	2
travail et main-d'oeuvre	qualification des entrepreneurs en construction	13
ditto	modifications au code du travail	4
		258
1970- Institutions financières	loi de la protection du consommateur	16
santé	assurance-maladie	6
travail et main-d'oeuvre	industrie de la construction	38

COMMISSION/année	OBJET	GROUPES
1971- Affaires municipales	livre blanc sur la ré- forme des structures municipales	7
ditto	loi No 84-commission de transport de la rive-sud de Montréal	9
ditto	loi No 48-évaluation foncière	55
Affaires sociales	loi No 69-modifiant la loi de l'assurance-ma- ladie	25
ditto	loi no 85-loi de l'orga- nisation des services de santé et des servi- ces sociaux	85
Agriculture et co- lonsation	loi No 64-syndicalisme agricole	10
Assemblée nationa- le	réforme électorale	1
Communications	projets de lois Nos 35-36-37	3
Education	projet de loi No 27- restructuration sco- lale sur l'île de Montréal	10
ditto	projet de loi No 28- restructuration sco- lale sur l'île de Montréal	39
Fonction publique	conflit relatif à la classification de 9 enseignants	8
ditto	loi No 46-régime de négociations collec- tives dans les sec- teurs de l'éducation et des hôpitaux	8
Institutions finan- cières	loi No 45-de la protec- tion des consommateurs	45
Justice	lois Nos 70 et 71-ac- cès à la justice et loi des cours munici- pales	10
ditto	livre blanc sur la justice	7

COMMISSION/année	OBJET	GROUPES
ditto	service de la police de la communauté urbaine de Montréal	15
Presse (comité spécial)	problème de la liberté de la presse au Québec	1
Transports	loi No 23-loi des transports	29
Travail	sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction (ajournée)	0
		367
	GRAND TOTAL	788

Tableau II: Répartition des groupes selon l'objet, 1966-71

<u>OBJET</u>	<u>GROUPES</u>
Aide sociale	105✓
Agriculture	29
Camionnage	11
Code du travail	4
Commissions scolaires	10
Communications	3
Consommateurs	61✓
Constructeurs	56
Education, ministère	39
Enseignants	20
Enseignement privé	30
Evaluation foncière	55
Fonction publique	12
Habitation	25
Haut commissariat aux loisirs	5
Heures d'ouverture des magasins	33
Justice, livre blanc	17
Hydro-Québec	2
Municipalités, regroupement	78✓
Négociations collectives	8
Notariat	3
Organisation scolaire de l'Ile de Montréal	44
Police, loi et CUM	21
Politique salariale du gouvernement	3
Presse, liberté	24
Protecteur du citoyen	1
Réforme électorale	1
Régimes matrimoniaux	5
Santé, assurance	65✓
Transports	29

 788 groupes

Tableau III

Classification par thèmes selon le nombre de groupes, 1966-71

	Thème	Nombre de groupes	%
1er tertile	Service de santé et services sociaux	170	56%
	municipalités	133	
	éducation	143	
2e tertile	Protection du consom- mateur	61	37%
	industrie de la cons- truction	56	
	heures d'ouverture des magasins	33	
	agriculture	29	
	transports	29	
	habitation et logement	25	
	liberté de la presse	24	
	police	21	
	justice	17	
3e tertile	fonction publique, mini- tire	12	7%
	industrie du camionnage	11	
	régimes matrimoniaux	5	
	haut commissariat aux loisirs	5	
	code du travail	4	
	politique salariale du gouvernement	3	
	communications (bills 35-36-37)	3	
	notariat	3	
	Hydro-Québec	2	
	protecteur du citoyen	1	
	réforme électorale	1	

PRESENCE DES GROUPES D'INTERET
DANS LES COMMISSIONS ROYALES D'ENQUETE

Par Patrick Celier

I PRESENTATION

II est de tradition que les groupes socio-économiques ou groupes d'intérêt puissent déposer des mémoires aux commissions royales d'enquête. C'est pour eux une façon de participer activement à la vie politique de la nation.

Compte tenu des contingences techniques et temporelles, nous avons dû limiter cette étude à six commissions royales d'enquête qui nous semblent avoir eu un certain retentissement dans le grand public. A savoir:

- April: "L'agriculture au Québec "
- Bélanger: "La fiscalité "
- Castonguay-Hépeu: "L'assurance-santé "
- Parizeau: "Les institutions financières "
- Parent: "L'éducation "
- Prévost: "L'administration de la justice en matière pénale "

De plus, comme le nombre de groupes qui ont présenté des mémoires est parfois considérable (402 pour la Commission Parent), il ne nous était pas possible de faire une liste de ces groupes.

Aussi les avons-nous regroupés par grandes catégories:

- Associations professionnelles.
- Autres Associations.
- Associations confessionnelles.
- Gouvernements fédéraux et provinciaux.
- Universités.
- Etablissements scolaires.
- Compagnies privées.
- Experts.
- Particuliers.

Four les Associations, nous avons fait une distinction entre les instances provinciales et régionales.

II TABLEAUX

Commissions	Ass. Prof. concernées		A>ls. Prof. autres		Associations	
	Prov.	«g.	Prov.	Rég.	Prov.	Wg.
April	20	17	2	1	3	2
Bélanger	6	0	0	2	0	0
Castonguay^ Nepveu	66	10	5	0	20	6
Parlzeau	3	0	4	0	2	0
Parent	34	60	35	12	40	40
Prévost	13	2	6	0	4	1
TOTAL	M2	89	52	15	69	49

Tableau I: Répartition des groupes d'intérêt par grandes catégories et par commissions royales d'enquête.

Asso. conf		Gouvernement		Univ.	Etabl. SCO.	Cies	Ex- >erts	'arti- •nHpra	TOTAL
Prov.	Rés.	ïéd.	Prov.						
i	0	1	3	4	3	e	9	28	121
0	0	0	1	0	0	0	0	0	9
3	6	0	3	13	4	32	14	10	192
0	0	0	0	0	0	17	1	0	27
23	14	11	11	29	44	22	10	47	402
0	1	0	2	2	0	4	5	5	45
27	21	12	20	48	51	82	39	90	806

Tableau I: suite

Commissions	Ass. prof concern.	Ass. prof autres	Associa- tions	Ass. conf.	Gouv.
April	30.5	2.47	4.13	0.82	3.30
Bélanger	66.66	22.22	0	0	11.11
Cas tonguay-Nepveu	41.66	2.66	13.54	4.68	1.56
Parizeau	11.11	14.85	7.38	0	0
Parent	23.38	11.69	19.90	9.20	5.47
Prévost	33.33	13.33	11.11	0.22	0.44
MOYENNE	39.45	11.21	9.32	2.48	3.64

Tableau II: Pourcentage de participation des diverses catégories de groupes d'Intérêt aux Commissions royales d'enquête.

Univer- sités	Etablis, scolai- res	Compagnies	Experts	Particu- llera	Total	Ampitude
3.30	2.47	6.61	7.43	23.14	100	29.75
0	0	0	0	0	100	66.66
6.77	2.13	16.66	7.28	5.20	100	90.10
0	0	62.96	J.H8	0	100	62.96
7.21	10.92	5.47	2.48	11.69	100	20.90
0.44	0	9.11	11.11	11.11	100	33.33
2.92	2.58	16.80	5.29	8.52	100	31.97

Tableau II: suite

III INTERPRETATION

1) Tableau I. (Cf.p. 86-87) Ce tableau donne le nombre de groupes de chaque catégorie qui a présenté un mémoire à chacune des commissions. Il indique également le nombre total de groupes qui ont soumis un rapport à chaque commission. La rangée du bas indique le total des groupes de chaque catégorie qui ont soumis un rapport à toutes les commissions et le nombre total de groupes qui se sont présentés devant les six commissions analysées.

2) Tableau II. (Cf.p. 88-89) Le deuxième tableau visualise trois catégories de données:

- a) le pourcentage de participation des diverses catégories de groupes pour chaque commission royale d'enquête.
- b) l'amplitude de cette participation, c'est-à-dire l'écart qui existe entre le pourcentage maximum et le pourcentage minimum pour chaque commission. C'est-à-dire que plus l'amplitude est proche de 0, plus le pourcentage de participation est réparti dans les diverses catégories de groupes. Au contraire, plus l'amplitude est proche du maximum, moins le pourcentage

tage de participation est réparti dans les diverses catégories de groupes.

- c) Le pourcentage moyen et l'amplitude moyenne de la participation des groupes pour l'ensemble des six commissions analysées.

3) Hypothèses de conclusion. Une analyse des données ainsi recueillies mène à certaines hypothèses qu'il serait bon de vérifier par une étude plus approfondie et plus exhaustive.

Tout d'abord, il semble que, plus le problème, envisagé par la commission est d'ordre social ou humain, plus la participation des groupes de pression est forte, alors que plus elle est d'ordre économique, plus elle est faible. Ainsi, pour la Commission Parent, 402 groupes d'intérêt ont présenté un mémoire avec une amplitude de 20.90% , pour des extrêmes de 23.38% et 2.98%. Pour la Commission Bélanger, par contre, 9 groupes seulement ont présenté des rapports avec une amplitude de 66.66% pour des extrêmes de 66.667 et 0%.

De plus, il semble qu'en général ce soient les associations professionnelles concernées qui déposent le plus de rapports.

Leur moyenne de participation est en effet de 36.65%, pour une amplitude moyenne globale de 31.91%. La Commission Parlzeau fait toutefois exception à cette règle avec une participation de 11.11% des associations professionnelles concernées, contre un pourcentage de 62.96% pour les compagnies privées; mais ceci est sans doute dû au problème étudié par ladite commission.

LES GROUPES DE PRESSION ET LA VIE POLITIQUE

(Bibliographie annotée)

par

Russell Ducasse

NOTE INTRODUCTIVE

Cette présente bibliographie n'a pas la moindre prétention d'être exhaustive. On a certes beaucoup écrit sur les groupes de pression depuis que cette matière a reçu les créances de la science politique au tout début du XXe siècle. Ouvrages généraux, articles, tables rondes, bulletins spéciaux ont été consacrés à ce phénomène d'une importance capitale dans la vie politique, économique et sociale des sociétés et des Etats modernes.

Mais tout n'est pas d'égale valeur - c'est le moins qu'on puisse dire - dans cette vaste production. Aussi, une sélection s'est-elle avérée nécessaire, lors de cette compilation, encore que là aussi, nous n'ayons pas été en mesure de combler certaines lacunes ou insuffisances notoires, indépendantes parfois de notre volonté. En effet, le lecteur constatera d'abord que notre travail porte beaucoup plus sur la production des années '60 que sur les toutes récentes publications. Ensuite, il apparaît que les dimensions géographiques de cette bibliographie sont assez restreintes, se limitant presque exclusivement à des études faites sur l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale, dans des pays d'Institutions politiques plutôt stables, les Etats-Unis,

le Canada, la France, la Grande-Bretagne.

Au niveau canadien tif québécois en particulier, il faut souligner que les tentatives de recherche dans cette discipline ont été et restent encore timides. Il semble que les questions touchant le droit constitutionnel, les relations fédérales-provinciales, le système électoral, la vie et le fonctionnement des partis, aient préoccupé ou séduit beaucoup plus nos politicologues. Serait-ce que le "caractère massif et brûlant" des problèmes politiques au Québec ont réussi à imposer ici comme ailleurs leur propre rythme et leurs propres priorités?

Enfin, un dernier obstacle que nous n'avons pas su surmonter: les groupes de pression eux-mêmes. Protégés et sphinx à la fois, c'est-à-dire aux aspects insaisissables et multiformes, aux actions souvent occultes, ces groupes s'offrent multiples et difficiles par contre à cerner dans un travail de ce genre. C'est d'ailleurs ce que J. Heynaud et J. Meyrat traduisent en ces termes: "Tout essai bibliographique sur les groupes de pression est inévitablement compliqué par les différences dans la nature des organismes considérés. A côté des groupements dont l'unique raison d'être ou l'activité essentielle est d'effectuer des interventions auprès des autorités publiques, il y a ceux pour lesquels de semblables démarches ne représentent qu'une partie de l'activité dé-

ployée. C'est spécialement vrai pour les Eglises, mais la remarque s'applique aussi à plusieurs secteurs de l'organisation professionnelle (en particulier le syndicalisme ouvrier). En bien des cas, le choix de ce qui concerne directement l'analyse politique ou affecte celle-ci exige un tri délicat et partiellement arbitraire" (cf. Revue française de science politique, vol. 12, no 2. (Juin 1962). p. 434).

Compte tenu donc de tous ces faits, ce présent travail est à l'ambition modeste. Son objet serait qu'il aide à comprendre les grands thèmes de réflexion et de recherche qu'ont suscités les groupes de pression durant ces dernières années et à appréhender, tant soit peu, l'évolution des points de vue et des méthodes. C'est le vœu de l'auteur.

Russell Ducasse

ETUDES GENERALES

ANTOINE, Jacques. Le pouvoir et l'opinion; essai sur la communication sociale. Paris, Den'oe'l, 1972. 320 p.

L'auteur s'intéresse en particulier à la communication verticale entre 2 grandes catégories de partenaires: les administrations et le gouvernement d'une part; les administrés et les citoyens de l'autre. Il s'appuie à la fois sur des enquêtes précises et sur des Intuitions mais aussi sur quelques critères socio-politiques pour déterminer les points où la communication est mauvaise et en analyser les raisons.

BURDEAU, Georges. Traité de science politique. Tome 3: La dynamique politique. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968. 800 p.

L'auteur considère ici le jeu des forces qui dans la société soutiennent ou contrecarrent l'action de l'Etat, animent la lutte pour la conquête du pouvoir, pèsent sur le choix des objectifs étatiques et sur les modalités de leurs réalisations. Il cherche à comprendre l'agencement d'ensemble de ces forces si diverses, le "système" qu'ensemble ils constituent, le jeu de leurs actions et de leurs interférences.

DION, Léon. "Politique consultative et système politique". Revue canadienne de science politique. Vol. 2, no. 2j Juin 1969. p. 226-244.

L'auteur examine le problème de la participation au niveau de trois types d'institutions politiques majeures: les assemblées législatives, les administrations et les gouvernements. Il soutient notamment que "la consultation, non seulement influençait de façon plus ou moins prononcée le fonctionnement interne de ces trois institutions mais aussi contribuait à modifier la position relative de chacune par rapport aux autres. Pour l'ensemble, elle accentue le déclin des parlements et consolide le pouvoir des administrations, peut-être même aux dépens des gouvernements."

EHRlich, Stanislaw. "Les groupes de pression et la structure politique du capitalisme",¹ Revue française de science politique. Vol. 13, no. 1, Mars 1963, p. 25-43.

D'après S.E., deux catégories fondamentales de groupes de pression donnent le ton au processus politiques: les groupes de pression représentant les intérêts capitalistes et les groupes de pression ouvriers. L'inégalité de fait et de droit entre ces deux catégories de groupes de pression se manifeste, conclut-il, dans tous les Etats capitalistes, parfois de manière moins flagrante qu'aux Etats-Unis; elle reflète la stratification en classe de la société capitaliste qui détermine la structure et le dynamisme politiques.

EHRMANN, Henry, W. éd. Interest groups on four continents. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1958. 316 p.

Ce volume présente le compte rendu d'une table ronde organisée par l'Association internationale de science politique sur l'étude comparative des groupes de pression. 29 spécialistes représentant 14 pays, y ont pris part. "La plupart des textes présentés sont des descriptions du système politique de divers Etats et des essais pour préciser la place qu'y tiennent les groupes de pression".

"Les groupes d'intérêt et la bureaucratie dans les démocraties occidentales". Revue française de science politique. Vol. 11, no 3, 1961, p. 541-568.

L'auteur pose la question suivante: existe-t-il un danger que les groupes, agissant par l'intermédiaire d'un "sous-système" sur lequel les contrôles extérieurs sont affaiblis, exercent une influence démesurée ou bien peut-on compter sur l'administration pour mettre, grâce à son désintéressement, à ses connaissances et à sa permanence, l'influence des groupes en échec.

FEHNANDO BADIA, Juan. Los grupos de presion y su institucionalisation: Madrid, Editorial Technos, 1967. 93 p.

Cette publication sert de préface à l'édition espagnole de "Anonymous Empire" de S.E. Fines consacré à l'étude des groupes de pression britanniques. On y trouve non seulement une présentation et un commentaire de cet ouvrage, mais surtout une étude critique qui s'efforce de dégager une définition des groupes de pression, de leur statut et de leur rôle, à la lumière des différentes interprétations données de ce phénomène par les écoles pluralistes et néo-pluralistes.

MEYNAUD, Jean. "Les Techniciens et le pouvoir". Revue française de science politique. Vol. 7, no. 1, Janv.-Mars 1957.

Cette étude est centrée sur le cas des économistes auquel le caractère massif et brûlant des questions économiques, dans les sociétés contemporaines, confère une importance particulière. J. Meynaud tente de délimiter quelques opinions relatives au rôle à assumer par cette catégorie de spécialistes en fonction d'une division rationnelle des responsabilités; il s'efforce aussi de mettre en relief les divers obstacles qui s'opposent à son accomplissement effectif en d'autres termes de dégager les raisons de la faible réceptivité des pouvoirs publics aux avis des économistes.

SEASHOLES. Bradbury, W. Voting, interest Rroup, and parties. Glenview, Scott, Foresman, 1966. 136 p.

On trouve dans ce "reader" des passages d'auteurs connus dans chaque spécialité: R.E. Lane sur la participation, H. Hyman et F. Greenstein sur la socialisation politique, A. Campbell sur "l'entonnoir de la causalité", V.O. Key sur les partis, David Truraan sur les groupes d'intérêt.

TOURAINÉ, Alain. Sociologie de l'action. Paris, Seuil, 1965. 488 p.

A partir d'une analyse partielle de la civilisation industrielle, l'auteur tente d'élaborer une méthode d'analyse

sociologique qu'il nomme actionnaliste et dont il cherche à définir à la fois les principes propres et les relations avec d'autres méthodes.

VERBA, Sidney. Small groups and political behavior. A study of leadership. Princeton University Press, 1961. 273 p.

Analyse de la place qu'occupent les groupes élémentaires dans la vie politique. L'auteur considère notamment les problèmes de leadership et de participation.

ETUDES REGIONALES

AMERIQUE DU NORD

AGGER, Robert, GOLDRICH, Daniel, SWANSON, Bert. The rulers and the ruled, Political power and impotence in American communities, New York, J. Wiley, 1964. 789 p.

Ayant choisi deux villes de l'ouest et deux du sud des Etats-Unis, les auteurs procèdent à une description de tous les éléments constitutifs de leur vie politique, s'attachant en particulier à déterminer l'influence des événements politiques nationaux et des conflits idéologiques majeurs, le poids politique des divers groupes et leurs oppositions, les problèmes divers que le système doit résoudre. Ils mesurent des modifications subies par les idéaux démocratiques en proposant une théorie politique sur la participation du citoyen, et la prise de décision.

BAUER, Raymond, A., POOL, Ithiel de Sola, DEXTER, Lewis, A. American business and public policy the politico of foreign trade, New York, Atherton press, 1963. 499 p.

La simple prise de position sur un problème économique - ici les tarifs, donnée fondamentale et constante de la politique américaine - est déjà une option politique car les processus d'information et de communication

suffisent souvent à Inflexir une décision . Telle est la thèse de départ de cette étude très riche de l'influence de l'industrie, considérée comme groupe de pression, sur une politique donnée. En dehors même de l'influence qu'ont pu exercer les hommes d'affaires en matière de tarif, entre 1953 et 1963, période que les auteurs étudient à partir de multiples interviews (hommes d'affaires, mais aussi lobbyistes, parlementaires et journalistes), l'intérêt du livre vient de ce que les auteurs, partant de 8 cas types (grande et petite société, implantation géographique) montrent que l'Industrie n'est pas un bloc monolithique et que les influences, parfois contraires s'exercent de manière souvent différente.

DAVIS, Vincent. The admirals lobby. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1967. 329 p.

Ce volume analyse l'administration militaire américaine sous l'angle de sa participation à la vie politique nationale. L'auteur conclut que les différents services se comportent comme autant de groupes de pression et que, dans une mesure variable selon les périodes et le contexte international, ils interviennent de façon non négligeable dans les choix fondamentaux de la nation.

DEXTER, Lewis -Anthony. How organizations are représentée^ In Washington. Indianapolis, Bobbs-^terry, 1969. 157 p.

Dépasant le cadre étroit du lobbying, et du groupe de pression, L.A.D. s'efforce de définir la façon dont les organisations sont représentées, de dessiner un modèle de représentation, de tracer un profil du représentant et de son rôle et de déterminer les moyens et les voies possibles pour influencer le gouvernement.

DION, Léon. Les groupes de pression et le pouvoir politique aux Etats-Unis. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965. 157 p.

Dans cette étude des rapports des groupes privés avec les partis politiques et les divers centres de décisions politiques aux Etats-Unis, L. Dion s'est borné à décrire

avec précision des questions comme celle des voies d'accès qui s'offrent aux groupes, des techniques employées dans les actes de pression et des objectifs poursuivis. L'application de la théorie des groupes, à la politique, constate-t-il dans sa conclusion, fait ressortir les faiblesses inhérentes à la doctrine libérale et foncièrement individualiste sur laquelle la démocratie s'est trouvée originellement greffée.

JACOB, Charles-E. Policy and bureaucracy, Princeton, D. Van Nostrand, 1966. 217 p.

Cette étude porte sur le rôle de la bureaucratie dans l'élaboration de la politique aux Etats-Unis, Dans une première partie, C.J. analyse le phénomène bureaucratique et les différents centres de pouvoir: le président, le Congrès, les commissions. Une seconde partie montre le jeu de ces différents centres dans plusieurs domaines: l'industrie, l'agriculture, le travail, la défense nationale. La conclusion est ainsi formulée: l'exigence d'efficacité de la bureaucratie ne va pas à l'encontre d'un pluralisme toujours réaffirmé. Bien plus, la bureaucratie, entendons l'administration, remplit pour certains groupes et certains intérêts une fonction de représentation que n'assument pas ou mal les organes traditionnels (par exemple rôle du Ministère de la Justice ou de la Commission des droits civils dans le problème noir).

KELLEY, Stanley-J. Professional public relations and political power. Baltimore, The Johns Hopkins press, 1956. 247 p.

L'accroissement du rôle politique des agences de publicité et des spécialistes des relations publiques est al connu aux Etats-Unis qu'on y attribue le pouvoir réel non plus à Wall Street mais à Madison Avenue où se trouvent groupés un grand nombre de ces agences. L'ouvrage de K., examine ce rôle de façon systématique: on y trouve des chapitres consacrés à l'agence californienne Whitaker et Baxter, modèle de la corporation; à la campagne menée par L'A.M.A. contre "la socialisation de la médecine"; à la campagne présidentielle de 1952.

LIPSITZ, Lewis, éd, American Government, Behaviour and controversy. A book of selected readings. Boston, Allyn and Bacon, 1967. 678 p.

Recueil de textes englobant diverses aspects du comportement politique américain (le droit de vote, les partis politiques, les droits de l'homme, etc...).

MAHOOD, H.R. Pressure groups in American politics. New York, C. Scribner's Sons, 1967. 305 p.

Ce recueil d'articles comprend 3 parties. La première, théorique, traite du rôle des groupes dans la vie politique, puis expose et discute la pensée de Bentley. La seconde, consacrée à 3 des exemples, tente de montrer comment et pourquoi un groupe de pression se forme, de quelle façon il intervient dans la vie politique, quelles sont ses relations avec l'un ou l'autre des partis américains et pourquoi; cette seconde partie analyse successivement certaines activités du milieu des affaires, du monde ouvrier et agricole, puis traite de deux cas particuliers: celui de la John Birch Society et celui du Congress of Racial Equality. Dans la troisième enfin, est exposé le problème des relations entre les groupes de pression et le gouvernement tant au niveau local ou de l'Etat qu'à celui de la Fédération.

MILBRATH, Lester, W. The Washington lobbyists. Chicago, Rand McNally, 1963. 431 p.

Fondée essentiellement sur une enquête menée auprès de 101 lobbyists, cette étude décrit d'abord le lobbyist comme acteur politique (caractéristiques socio-économiques, études de personnalités, etc.) puis examine les moyens qu'il emploie pour introduire les "voeux" des groupes de pression dans le processus de décision gouvernemental. L'auteur tente aussi de dégager le rôle du lobbyist dans le fonctionnement d'une démocratie.

WELLINGTON, Harry-R. Labor and the légal process, New Haven, Yale University Press, 1968. 409 p.

L'histoire des négociations collectives aux Etats-Unis entre syndicats, patronat et gouvernement, vue par un juriste, H.W. cherche à expliquer la pince prépondérante qu'occupent les négociations collectives aux Etats-Unis comme mode de règlement des conflits. Il analyse quelques uns des problèmes posés au gouvernement et à la politique économique nationale par ce système (grèves sauvages, inflation des salaires, etc.)

WHITAKER, Urban and DAVIS, Bruce. The World and Ridgeway, South Carolina. Columbia, University of South Carolina, 1967, 94 p.

Une étude des comportements politiques dans une petite ville de moins de 400 habitants en Caroline du Sud peut-elle être intéressante et significative? Les auteurs répondent par l'affirmative et tentent de le démontrer.

ZEIGLER, Hannon. Interest groups in American Society. Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1964. 343 p.

Présentation d'ensemble des groupes d'intérêt précédée de trois chapitres théoriques d'une très grande valeur sur l'analyse en termes de groupes et sur la place des groupes d'intérêt dans un régime démocratique.

The politics of small business. Washington, Public affairs press, 1961. 150 p.

Dépasant le niveau de la description classique de la structure, de l'activité et du rôle des institutions qui défendent les intérêts des petites et moyennes entreprises aux Etats-Unis, H.Z. utilise des méthodes de la sociologie des organisations pour appréhender les motivations profondes des comportements plus ou moins divergents de ces divers groupements.

EUROPE OCCIDENTALE

ALLEN, Victor-L. Trade unions and the government. London, Longmans, 1960. 326 p.

V.A. analyse les relations entre le pouvoir central et les syndicats en Grande-Bretagne et le poids du mouvement syndical dans la vie politique anglaise.

BE;ER, Samuel-H. Modéra British politics. A study of parties and pressure groups.

Seconde édition d'un ouvrage paru en 1965, consacré principalement au rôle des partis et groupes d'intérêts au sein du régime politique britannique. Dans l'épilogue dont est augmentée cette édition, l'auteur développe le concept de modernisation appliquée à la structure collectiviste; il dégage les principaux traits d'évolution des années 1960, notamment la ressemblance croissante entre les programmes des deux partis: s'interrogeant sur des phénomènes tels que le nationalisme celtique ou les mouvements étudiants, il se demande si, "à une conception fonctionnaliste du pouvoir, fondée sur le bipartisme, n'est pas prête de succéder une conception associative fondée sur le rôle des groupes d'intérêt.

CHABANOL, Daniel. L'échec des groupes de pression. Mémoires, Paris, Institut d'études politiques de Paris. 1960. 143 p. dact.

En analysant les groupes, on fait généralement cas de succès remportés. D. Chabanol "rompt avec cette fâcheuse tendance". Les exemples d'échec abondent: l'adoption, malgré les efforts du patronat, d'un dispositif de contrôle des ententes et d'une réglementation des pratiques discriminatoires; l'impuissance des organisations d'étudiants à obtenir l'institution du "pré-salaire", la création de la C.E.G.A. en dépit de la résistance des sidérurgistes; l'extrême médiocrité des résultats acquis sur le plan de la mise en valeur régionale par le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (C.E.L.I.B.),

Concernant les causes des échecs, l'auteur en distingue trois sens: l'insuffisance de la pression, la volonté des pouvoirs publics, la résistance des faits. Dans sa conclusion, H. Chabanol se prononce sur le rôle général des groupes. Il se refuse à une condamnation systématique. Il lui paraît utile de "s'enquérir des intérêts particuliers avant de décider de l'intérêt général".

FINER, Samuel-Edward. Anonymous Empire: A study of the lobby in Great Britain. London, Pall Mail Press, 1966. 173 p.

Par l'utilisation du terme lobby, S.E.F. définit ce qui, dans "groupe de pression" lui paraît trop large, et, dans "groupe d'intérêt" trop étroit. Le mot lobby embrasse, selon lui, toutes les catégories d'organisations cherchant à influencer la politique des pouvoirs publics. A une époque de masses et de technologie, cet empire multicéphale et anonyme exerce son contrôle sur le gouvernement, l'administration, le corps électoral, le public. Dans une virulente analyse de la nature et de l'action du lobby, S.E.F. expose les aspects complexes d'un vaste sujet.

LIJPHAKE, Arend. The politics of accommodation, pluralism and democracy in the Netherlands. Berkeley, University of California Press, 1968. 222 p.

L'expérience hollandaise prouve qu'une démocratie stable peut être maintenue dans une société divisée si les leaders des divers groupes encouragent le processus d'"adaptation" au niveau des élites. L'étude d'A.L. porte sur les mécanismes de cette recherche d'un compromis. Elle décrit les événements qui, tout au début du siècle, ont conduit à cette politique. Elle explique comment les contacts s'établissent entre les dirigeants des divers groupes. Elle expose enfin les caractéristiques des relations entre exécutif et base au sein de ces groupes. L'analyse de ce cas très paradoxal de "stabilité dans la division" conduit à penser que la théorie pluraliste a lieu d'être révisée sous plus d'un aspect.

MEYNAUD, Jean. "Les groupes d'Intérêt et l'administration en France", Revue française de science politique. Vol. 7, no. 3, Juillet-Sept. 1953, p. 573-593.

J. Meynaud pose ici le problème du comportement des fonctionnaires ;1 l'égard des revendications émises et des pressions exercées par les représentants des groupes d'intérêt. Selon lui, les fonctionnaires tiennent une place importante dans l'appareil de prise de décisions gouvernementales et jouissent d'une influence que les groupes d'intérêt ne sauraient ignorer. Préoccupés d'infléchir en leur faveur le comportement des autorités publiques, ces derniers, souMgne-t-il, sont fatalement amenés à considérer les services administratifs comme un secteur à conquérir ou au minimum à neutraliser. La pression exercée sur l'administration est la conséquence véritable de sa puissance propre.

Nouvelles études sur les groupes de pression en France. Paris, Colin, 1962. 448 p.

Par rapport à la première version des "Groupes de pression" (publiée en 1958) il s'agit d'un livre entièrement nouveau où les problèmes méthodologiques et théoriques trouvent une place très étendue. Jean Meynaud dresse un bilan nuancé. A d'injustifiables capitulations de la part des autorités publiques en face des groupes de pression s'opposent presque autant d'exemples de résistances intraitables en face des pressions illégitimes ou dangereuses pour l'intérêt national. L'auteur souligne qu'en dernière analyse, tout dépend, d'une part, de la conviction du public que les autorités peuvent résister efficacement aux pressions, d'autre part de l'aptitude de celui qui décide à prendre du recul par rapport à ses propres préoccupations en tant qu'individu et à titre de membre d'un groupe social.

et autres. Décision politique en Belgique; le pouvoir et les groupes. Paris, Colin, 1965. 403 p.

Dans leurs observations préliminaires, les auteurs font ressortir le lien intime qui unit l'élaboration & l'exécution d'une décision. Ensuite ils brossent le tableau

de la vie politique en Belgique où viendront s'insérer les analyses des décisions politiques. Outre les origines et la forme de l'Etat belge, ils décrivent les tensions profondes de la société belge qui se développent autour de trois p3les: la désacralisation qui produit des clivages entre les groupes et à l'intérieur de ceux-ci; l'Industrialisation qui, ouvre la voie à une lutte pour le contrôle économique, et l'affectivité qui connaît une réelle explosion dans le conflit entre Flammands et Wallons.

Suivent trente pages sur le système des groupes et leur rôle dans la prise des décisions. Cette fresque s'achève par l'aperçu des étapes de la vie politique et parlementaire belge de 1944 à 1964.

MOODIE, Graeme and STUDDERT-KENNEDY, Cerald. Opinion, publics and présure groups. An essay on "Vox populi" and représentative government. London, G. Allen and Unwin, 1970. 116 p.

Comment définir ce qu'est et ce que peut un système de gouvernement représentatif dans le contexte des sociétés industrielles modernes? La démocratie n'est-elle plus qu'une façade, du fait du pouvoir détenu par les groupes de pression et de l'ignorance et du caratère irrationnel des masses? Les auteurs envisagent ces questions au niveau de la vie politique du Royaume-Uni (avec quelques emprunts à l'expérience américaine). L'étude se décompose en quatre sections: le public en général, leaders et électeurs, contexte et action des groupes de pression, vulnérabilité et rationalité des gouvernements représentatifs.

MORPHOLOGIE des groupes financiers. Préface de Jean Meynaud. Bruxelles, Centre de Recherche et d'information socio-politiques, 1962. 488 p.

Répertoire détaillé des groupes financiers belges dont les intérêts sont nombreux en Europe et au-delà des mers, au Congo notamment. Ce livre apporte en outre dans ses conclusions comme dans la préface théorique de J.M. des données fort utiles à la compréhension des groupes de pression au sein des sociétés industrielles.

PARTIN, Malcom-O. Maldeck-Rousseau, Combes and the Church: the politics of anticlericalism, 1899-1905. Durham, Duke University Press, 1969. 299 p.

L'auteur examine quelques uns des aspects les plus caractéristiques de l'antichléricisme en France au tournant du siècle. Education, liberté d'association, réforme sociale, diplomatie sont intimement liées au grand conflit opposant l'Eglise et l'Etat. Il ressort de cette étude que Wildeck-Rousseau et Combes, personnalités de premier plan dans cette lutte eurent moins de liberté de manoeuvre qu'on pourrait le penser. M.O.P. s'est attaché à déterminer les limites de leur action et de leur pouvoir, à analyser leur style de gouvernement et à éclairer les tensions entre la France et le Vatican.

POLITICAL QUATERLY. Vol. 29, no. 1, Janvier-Mars 1958, p. 1-82

Cette livraison spéciale contient des études de portée générale, comme celle de R.T. McKenzie sur les partis et les groupes dans le processus politique britannique.

POTTER, Allen. Organized group in British national politics, London, Faber, 1961. 396 p.

L'étude porte sur les groupes "organisés", l'auteur entendant exclure par là les pressions exercées par des individus ou des groupements dépourvus d'agencement administratif. Il range toutes les organisations retenues en deux rubriques: les groupes créés pour la défense d'intérêts particuliers (sectional interests) et ceux aménagés pour la promotion des causes (shared attitudes).

Dans un chapitre consacré aux "relations publiques" l'auteur accorde une large attention à la stratégie et aux techniques de la persuasion.

"POUVOIR politique et pouvoir économique" Esprit no 203, Juin 1953j p. 817-984.

Numéro spécial consacré à l'action des groupes d'intérêt

en France d'une part et dans d'autres pays européens d'autre part. Quelques titres présentent un Intérêt notoire: "Gouvernement et Intérêts particuliers" de L. Hamon (p. 831-852); "l'insuffisance du système parlementaire" de F. Goguel (p. 853-861); "les hauts fonctionnaires et le capitalisme" de C. Brindlllac (p. 862-677); "le travail et les pouvoirs" de H. Bartoli (p. 942-963) .

ROGOW, A.A. The labour Movement and British industry, 1945-1951- Oxford, Blackwell, 1955. 196 p.

L'auteur insiste en particulier sur les obstacles de toutes sortes mis à l'activité gouvernementale travailliste par l'opposition systématique des organisations patronales.

RAMIREZ, JMENEZ, Manuel. Los grupos de presion en la segunda Republica espanola. Madrid, Editorial Technos, 1969. 359 p.

Les deux premiers chapitres de cette étude sont consacrés à une analyse du contexte politique de l'Espagne républicaine, puis à une identification des groupes de pression qui se manifestèrent à cette époque. Les chapitres suivants portent sur les principales "occasions" qui motivèrent l'intervention des groupes de pression: réforme agraire, politique religieuse de la République, réforme de l'armée, autonomies régionales, réformes socio-économiques.

STEWART, J.D. British pressure groups. Their rôle in relation to the House of Commons. Oxford, The Clarendon press, 1958. 274 p.

Dès le premier chapitre, l'auteur situe sa conception du problème: c'est la consultation et non la pression qui constituent l'activité la plus importante des groupes. Il insiste sur la multiplicité des voies "d'accès" en direction des autorités chargées de préparer les décisions et l'ampleur des contacts qui s'établissent préalablement à la rédaction définitive du texte. Mais les relations ainsi nouées, avec les bureaux n'amènent nullement les forces organisées à négliger les membres du parlement.

L'ouvrage analyse en détail les divers moyens par lesquels les intéressés s'efforcent d'obtenir la sympathie et l'appui des parlementaires (en particulier pour le dépôt d'amendements). L'auteur a aussi insisté sur l'action des groupes à buts d'intéressés (aussi les luttes entre la League against Cruel Sports et the British Field Sports Society et celles entre la Sumner Freedom Association et la Lord's Day Observance Society).

TALBOT, Ross B. and HADWIGER, Don F. The policy process in American agriculture. San Francisco, Chandler, 1968. 378 p.

R.T. et D.H. ont rassemblé dans ce livre une série de brèves analyses sur les documents et statistiques concernant les forces politiques très diverses qui ont influencé depuis les décennies - et influencent encore - la politique agricole aux Etats-Unis.

WALLINE, Pierre. Cinquante ans de rapports entre patrons et ouvriers en Allemagne. Tome I: 1918-1945: La République de Weimar et le Troisième Reich. Tome II: Depuis 1945: la République fédérale allemande. Paris, Colin, 2 vol., 279, 344 p.

ETUDE DE CAS:

CANADA

DION, Léon. Le Bill 60 et la société québécoise. Montréal, HMH, 1967. 197 p.

L. Dion tente ici de déterminer la portée d'ensemble du débat qui a précédé l'adoption du Bill 60 créant le ministère de l'Éducation du Québec en 1964. Il présente les traits dominants du débat de la manière suivante: primauté de l'action gouvernementale, inefficacité des associations libres, prépondérance de l'Assemblée des Evêques. Le tout, selon lui, s'est déroulé sous le

signe de la polarisation des Idéologies, résultant 3 la fois de la nature de l'enjeu et du clivage idéologique de la société québécoise. Bonne étude de cas sur l'activité de pression dans un système politique donné.

GELINAS, André. Les parlementaires et l'administration au Québec. Québec, Presses de l'Université "Laval, 1969. 247 p.

A partir de l'analyse des débats parlementaires et d'interviews réalisées auprès d'une cinquantaine de députés, A.G. cherche à préciser la nature des rapports entre Parlement et administration au Québec. Il étudie successivement le milieu électoral et partisan dans lequel évolue le parlementaire, les rôles respectifs que jouent l'un en face de l'autre, le parlementaire et le fonctionnaire, leurs rapports à l'intérieur de l'Assemblée, leurs rapports à l'extérieur de celle-ci.

KWAVTNICK, David. "Pressure group demands and the struggle for organizational status. The case of organized labour in Canada". Canadian journal of political science, vol. 3 no 1 March 1970, p. 56-72.

"La présente étude se propose d'examiner si, dans le cas des groupes considérables et bureaucratisés, les pressions qu'ils exercent, en réponse aux besoins de leurs membres, ne sont pas subordonnés aux demandes que font leurs dirigeants relativement à leur organisation. Du moins, aux yeux de ces derniers, les demandes de reconnaissance organisationnelle sont-elles les plus importantes qu'ils tentent d'imposer au gouvernement. Le manque d'unité de la structure du travail organisé au Canada de même que la compétition active entre les différentes centrales syndicales nous ont permis de vérifier cette hypothèse". (D.K.).

ETATS-UNIS

BURROW, James G. AMA, voice of American Médecine. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1963. 430 p.

L'American Médical Association est le groupe de pression américain le mieux organisé et le plus efficace. J.B. a entrepris ici d'en raconter l'histoire depuis 1846, date de sa fondation. Il montre comment sa puissance et son prestige se sont développées et, en analysant ses prises de position sur tous les «grand» problèmes médicaux (de la lutte pour une loi sur la pureté de l'alimentation et des médicaments à celle contre la **sécurité** sociale) il cherche à étudier ses attitudes politiques et les raisons du passage d'un certain progressisme à un conservatisme évident.

FLYNN, Georges Q. American catholics and the Roosevelt presidency 1932-1936. Lexington, University of Kentucky Press, 1968. 272 p.

Analyse des relations entre Roosevelt et les catholiques, du rôle de ces derniers en tant que groupe de pression de 1932 à 1936 et de leur influence sur la politique intérieure et étrangère du pays.

HADWIGER, Don F. ou TALBOT, Ross. B. Peggure and protesta: the Kennedy Farm Program and the Wheat référendum of 1963. A case study. San Francisco, Chandler, 1965. 336 p.

Partant de la politique agricole du président Kennedy, les auteurs étudient la manière dont une politique est définie, adoptée et appliquée. Après une description tenant compte des données historiques et des diverses lois agricoles, du jeu des institutions concernées, l'action des groupes de pression et le rôle de l'opinion sont analysés et expliqués.

LEVANTROSSER, William, Congress and the citizen-soldier, Legislative policy - making for the Federal armed forces reserve. Columbus, Ohio State University Press, 1967. 267 p.

W.L. analyse sous l'angle historique, politique et Juridique, le rôle du Congrès dans l'élaboration et la formulation des lois régissant et affectant l'armée de réserve américaine; il souligne l'importance de l'Association des officiers de réserve en tant que groupe de pression et montre que l'armée de réserve semble être un domaine réserve du Congrès.

O'GRADY, Joseph P., éd. The immigrants* influence on Wilson's peace policies. Lexington, University of Kentucky Press, 1967. 329 p.

Recueil d'articles, essais et conférences analysant le rôle et l'influence de différents groupes ethniques aux Etats-Unis sur la politique étrangère du président Wilson.

O'NEIL, Daniel J. Church lobbying in a Western State, A case study on abortion legislation. Tucson, University of Arizona Press, 1970. 61 p.

Cette courte étude met en évidence les modalités et les effets de l'action du lobby catholique dans un Etat non spécifié de l'Ouest américain en 1967. Résolu à contre-carrer un projet de loi sur l'avortement, le groupe de pression s'était proposé d'agir à trois niveaux; la communauté catholique, les parlementaires, le grand public.

THOMAS, William C. Nursing homes and public policy, drift and décision in New York State. Ithaca, Cornell University Press, 1969, 287 p.

La prise de décision en matière politique a partir d'une étude de cas: l'analyse de la création et du développement des cliniques et maisons de santé aux Etats-Unis et en particulier dans l'Etat de New York. W.T. s'attache notamment à étudier des forces politiques qui accélèrent ou limitèrent l'existence de ces institutions, en raison en particulier de leur caractère privé.

(discussion sur l'octroi de la qualité de "spécialiste", 1950-1954) et un exemple d'échec (débat sur la rémunération des praticiens en médecine générale).

MANZER, Ronald A, Teachers and politics. The rôle of the National Union of Teachers in the making of national education policy in England and Wales since 1944. Manchester, Manchester University Press, 1970. 164 p.

Quelle est l'influence du principal syndicat enseignant sur la politique nationale de l'éducation en Grande-Bretagne depuis la guerre? Comment se manifeste cette influence? Essentiellement par la participation du syndicat à ce que l'auteur appelle le "sous-gouvernement de l'éducation", structure officieuse de composition tripartite qui groupe les hauts fonctionnaires du ministère de l'Education, les autorités locales et les représentants de la profession. Autre moyen de pression: le Parlement et le groupe nombreux des députés-anciens enseignants. Le livre étudie successivement la puissance électorale du syndicat, sa puissance "technique" et enfin sa puissance de négociation. R.A.M. conclut à une puissance considérable malgré la concurrence des autres syndicats mais regrette que cette influence se déploie souvent loin de la place publique.

WOOTTON, Graham. The politics of influence, British ex-ser-Vicemen. Cabinet décisions and cultural change 1917-1957. London, Routledge, and Kegan Paul, 1963. 301 p.

Etude d'un groupe de pression britannique, celui des anciens combattants, du point de vue de son influence sur le pouvoir politique, dans une période de mutation des valeurs sociales et culturelles: objectifs, stratégie et tactique, résultats obtenus.

WILSON, H.H, Pressure group. The campaign for commercial television. London, Secker and Warburg, 1961. 232 p.

L'affaire présentée ici peut se résumer en quelques mots: un petit groupe de députés conservateurs du Parlement britannique soutenus par de puissants intérêts d'affaires

est parvenu, au prix d'une dure bataille, à Imposer ses vues à un gouvernement tory dont les membres se révélaient, au départ Indifférents ou hostiles au projet en cause. Wilson décrit la campagne avec un grand luxe de détails, Insistant en particulier sur l'activité des groupes qui, d'un côté comme de l'autre, furent fondés pour la mener avec plus d'efficacité.